

litterae textuales

A SERIES ON MANUSCRIPTS
AND THEIR TEXTS

edited by

J. P. GUMBERT / M. J. M. DE HAAN /
A. GRUYS

Palaeography and Codicology

Classical and medieval literature, in so far as its study is based directly on manuscripts, with particular attention to medieval Dutch literature.

CODICOLOGICA

Towards a science of handwritten books / Vers une science du manuscrit / Bausteine zur Handschriftenkunde

2: ÉLÉMENTS POUR UNE CODICOLOGIE COMPARÉE

The codex: its structure and its material. Surveys of the techniques used for this important book form in late antiquity (E. G. Turner), the Latin West until the 12th century (Jean Vezin), Greek manuscripts of southern Italy (Julien Leroy), and the Hebrew world (Malachi Beit-Arié).

a 147117

litterae textuales

A SERIES ON MANUSCRIPTS AND THEIR TEXTS

EDITED BY

J. P. GUMBERT
M. J. M. DE HAAN
A. GRUYS

Ae

3402

CODICOLOGICA 2

ÉLÉMENTS POUR UNE CODICOLOGIE COMPARÉE

CODICOLOGICA
Towards a science of handwritten books
Vers une science du manuscrit
Bausteine zur Handschriftenkunde

CODICOLOGICA

2

*Éléments pour une
codicologie comparée*

Rédacteur : A. Gruys
Rédacteur adjoint : J. P. Gumbert



E. J. Brill Leiden 1978

P. Ryl. iii 478 + P. Med. I 1 + P. Cairo in *J.J.P.* 4 (1950) 239ff. It has been dated by R. Marichal in the late c. iii, but I should personally prefer to date in c. iv.

Five sheets, *quiniones* (= 10 leaves = 20 pages): this number is a strong rival to *folios* in the early period. We know 8 exx. on papyrus (iii/iv-vii); and 3 exx. on parchment (iv-vi).

Six sheets, *sextiones* (= 12 leaves, 24 pages): 5 exx. on papyrus (from c. iii on) and 1 ex. on parchment (Cologne Mani codex, *Z.P.E.* 5 (1970) 97-216, prob. c. iv). One of the papyrus examples is the Oxyrhynchus Philo codex of c. iii (P. Oxy. ix 1173 + xi 1356 + xvii 2158 + P. Haun. 8 + PSI xi 1207). Its fibre alternations are → ↓ ↓ ↓ → ↓ ↓ ↓ → ↓ ↓ ↓ → ↓ ↓ ↓ → ↓ ↓ ↓ etc. It is perhaps the earliest papyrus codex to show 'like facing like'.

Seven sheets, *septimiones* (= 14 leaves = 28 pages) perhaps occur in the Bodleian papyrus codex of Callimachus, P. Oxy. vii 1011, c. iv or iv/v (see R. Pfeiffer, *Callimachus* ii p. xxii).

Eight sheets, *octoniones* (= 16 leaves = 32 pages) have been suggested as the make-up of a commentary of Origen on Genesis, MPEB iv no. 51, iv-v (see the editor's note on the foliation numbering), but the editor's argument is not cogent.

Those who work on the palaeography of a later period will be surprised to find no mention here of 'ruling patterns'. The omission is deliberate. The 'ruling pattern' does not help as between papyrus and parchment codices. On papyrus there is no ruling, or at least none that has survived and can now be observed. On parchment it has rarely been recorded by editors, and is rarely observable on photographs. My material is not therefore adequate for an investigation.

Clearly much additional work is called for. A correlation of the sizes of complete page and written area is required; so is a correlation of the number of lines per page and the nature and content of a manuscript; an examination into the size and disposition of the margins, and into the choice of format in relation to the purpose of the book. Yet even as a rough sketch of the possibilities of the archaeological approach I hope that this chapter has shown its utility for appreciating the development of the codex as a book form, and as chronological cross-check on the datings assigned to manuscripts by palaeographers on the basis of their letter-forms. I should be content if the reader endorses my conviction that to attempt a typology in terms of absolute dimensions and of make-up is not a waste of time.

*La réalisation matérielle des manuscrits latins pendant le haut Moyen Âge**

JEAN VEZIN

Durant tout le Moyen Âge, la réalisation matérielle des livres, abstraction faite de l'acte d'écrire, a nécessité de multiples opérations, qui vont du choix du support de l'écriture et de sa fabrication à la reliure du volume terminé. Depuis un demi-siècle, spécialement, les savants prêtent un intérêt tout particulier aux indices, parfois minuscules, fournis par ces différentes manipulations. Ils ont pu tirer de ces études un certain nombre d'indications précieuses quant à l'âge des manuscrits ou à leur lieu d'origine.

Il ne pouvait pas être question, en quelques pages, de traiter dans son ensemble un vaste sujet qui aurait nécessité un gros livre, livre qu'il serait sans doute prématuré de vouloir écrire dans l'état actuel de nos connaissances. Nous croyons que dans ce domaine le temps de la synthèse n'est pas encore venu. De multiples recherches préliminaires comparables à celles que contient le présent ouvrage sont encore nécessaires afin que nous puissions nous orienter avec davantage de sûreté dans ce monde complexe des artisans du livre médiéval. Aussi avons-nous limité notre ambition à tenter d'indiquer les points sur lesquels doit principalement s'exercer l'attention des chercheurs, les détails souvent infimes, qui peuvent se révéler instructifs si on les replace dans un ensemble. Chemin faisant, nous avons ajouté aux observations de nos prédécesseurs des indications personnelles, fruit d'un contact quotidien avec les manuscrits de l'une des plus riches collections du monde.

Nous nous sommes volontairement limité à la période qui trouve son terme au XII^e siècle, avant la naissance des Universités, estimant que cette époque marque un tournant important dans les méthodes de confection du livre dont les ateliers ecclésiastiques, réguliers ou séculiers, perdent le monopole alors que se développent des officines au service des Universités et des laïcs lettrés et amateurs de beaux livres.

LES SUPPORTS DE L'ÉCRITURE

Les matières les plus variées ont été employées au cours des âges comme support de l'écriture. Pour mémoire, nous citerons la pierre,¹ les tablettes d'argile séchée ou cuite, le métal et en

* Le lecteur est prié de se souvenir que cet essai, comme d'ailleurs la plupart des autres, a été terminé quelques années avant l'impression.

¹ M. Gómez Moreno, *Documentación goda en pizarra*

(Madrid, 1966), A. Mundó, *Pizarra visigoda de la época de Khindavinto (642-649)*, dans *Festschrift Bernhard Bischoff*, hrsg. von J. Autenrieth und U. Brünholz (Stuttgart, 1971), p. 81-89, 1 pl. h.t.



Pl. 1. Paris, B.N., ms. lat. 818 (Missel à l'usage d'une abbaye de la région de Troyes, XI^e siècle, f. 2v) : un scriptorium au-dessous de saint Grégoire le Grand, on voit, à gauche, un scribe assis, écrivant sur des tablettes, au centre se trouvent plusieurs feuilles de parchemin réglées, prêtes à recevoir l'écriture, à droite se trouve un scribe assis avec un pupitre sur les genoux. (Réduit.)

particulier le bronze et le plomb, les étoffes, les écorces d'arbre². Les tablettes de bois ont été aussi d'un usage commun : elles pouvaient être employées telles quelles si l'on écrivait à l'encre.³ Très souvent, elles étaient enduites d'une couche de cire sur laquelle on gravait les lettres au moyen d'un stylet.⁴ Ce dernier support a été utilisé couramment pendant tout le Moyen Âge, en particulier pour la rédaction de brouillons.

Papyrus

Il convient de prêter une attention particulière au papyrus. Bien que nous ne conservions que très peu de textes en langue latine écrits sur ce support, il nous semble utile de donner quelques renseignements sur une matière dont l'utilisation est attestée en Égypte dès le quatrième millénaire avant notre ère et qui jouit d'une diffusion considérable dans le monde gréco-romain. Toute la production littéraire de l'Antiquité a été transcrite sur papyrus. Indépendamment des destructions dues aux guerres, pillages ou incendies, de nombreuses causes, en particulier l'évolution des formes de l'écriture, expliquent la disparition quasi totale des bibliothèques des premiers siècles de notre ère : en effet, il était bien naturel de mettre au rebut les livres dont la lecture était devenue difficile. Toutefois, ce manège n'aurait pas été aussi complet si l'on n'avait pas employé pour écrire une matière aussi périssable.

Afin de réaliser ce support, on déroulait la moelle d'un roseau, le *cyperus papyrus*. Les rubans fibreux ainsi obtenus étaient alors soumis à un encollage et à une pression qui donnaient naissance à une feuille de dimensions variables, mais qui ne devaient pas dépasser 45 × 75 cm.⁵ Ces feuilles, que Pline désigne sous le nom de *pagulae* (*Naturalis hist.* 13, 77) et les grecs sous celui de *κολλήματα*, étaient collées bout à bout de manière à former de longues bandes que l'on enroulait. Elles étaient disposées de telle sorte que les fibres se trouvent

² W. Vodoff, *Les documents sur écorce de bouleau de Volograd*, dans *Journal des Savants* (1966), 105-113.

³ Un des exemples les plus importants de cette technique est fourni par les *Tablettes Albertin*, actes privés d'époque vandale (fin du V^e siècle) ed. et commentées par Ch. Courton, L. Teschl, Ch. Perrat, Ch. Saunagnac (Paris, 1952). 2 vol. Cf. aussi E. Aris, *La technique du livre d'après saint Jérôme* (Paris, 1953), p. 29-32.

⁴ Un nombre relativement important de tablettes de cire antiques est parvenu jusqu'à nous. De nombreux textes attestent que pendant le Moyen Âge les tablettes de cire ont été employées notamment pour la rédaction de brouillons. Un certain nombre de tablettes des XIII^e ou XIV^e siècle contenant des comptes sont encore conservées. Il existe d'autre part au musée national de Dublin un carnet formé par l'assemblage de six planchettes de bois enduites de cire sur leurs deux faces, sauf la première et la dernière dont seules les faces internes contiennent de la cire. Une manuscrite irlandaise qui paraît remonter au VIII^e siècle a transcrit sur ce *codicillis* les psaumes XXX-XXXII (cf. *C.I.A. Suppl.* n° 1684). L'institution Saint-Martin d'Angers possède un diptyque formé de deux planchettes de bois sculptées d'entrelacs extérieurement et garnies de cire à l'intérieur. On a pu photographier et lire, lors de la découverte de ce précieux objet, le 28 avril 1924, un fragment de texte annalistique gravé dans la cire et relatant des événements survenus pendant le XI^e siècle (cf. A. Blanchet, *Tablettes de cire de l'époque carolingienne*, dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1924, p. 163-168). J. Hubert, *Les tablettes de cire d'Angers*, dans *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*, 1967, p. 235-241. Sur les tablettes de cire, voir : *Vom Wachs*,

Hochster Beiträge zur Kenntnis der Wachse, Bd. I, Beitrag 9 von R. Bull unter Mitwirkung von J. E. Moser, und H. Kühn, *Wachs als Beschreib- und Schreibstoff, Wachs-schreibtafel und ihre Verwendung* (Frankfurt-Hoechst A.G., Frankfurt-am-Main, Nov. 1968).

⁵ La chancellerie des rois mérovingiens utilisait pour la copie des diplômes des bandes de papyrus d'une largeur comprise entre 300 et 340 mm. Les feuilles destinées à former ces rouleaux sont larges de 150, 180 ou 200 mm. Un document, toutefois (Paris, Arch. nat. K2, n° 1) est copié sur une *pagula* unique mesurant 316 × 350 mm. Ph. Lauer et Ch. Samaran, *Les diplômes originaux des mérovingiens* (Paris 1908), n° 1-XIII. Une bulle sur papyrus du pape Benoît VIII en faveur de l'abbaye de Camprodun en Catalogne du 8 janvier 1017 (Paris, B.N., Nouv. acq. lat. 2580) est écrite sur un rouleau de papyrus long de 166 cm et large de 40 cm qui se compose de sept feuilles de 24 cm de large collées bout à bout (cf. H. Omont dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* LXV (1904), 377-382).

La largeur du rouleau de papyrus utilisé pour la copie de deux chartes de Ravenne conservées à Paris (lat. 4568A et lat. 8842) atteint 285 cm. Ces dimensions sont à mettre en rapport avec la hauteur des principaux codices latins sur papyrus actuellement conservés. Milan, Bibl. Ambrosiana, Cinisio ms. 1.1 (= *C.I.A.* I, III, 304) 34 cm. Paris, B.N. lat. 8913 (= *C.I.A.* I, V, 573) 32 cm. Paris, B.N. lat. 11641 (*C.I.A.* I, V, 614) 32 cm. Saint-Gall ms. 226 (*C.I.A.* I, VII, 929) 27,5 cm et Vienne, Nationalbibliothek, Lat. 2160* (*C.I.A.* I, X, 1507) 28 cm. F. G. Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World* (Oxford, 1971), fig. 1, p. 30 montre l'arrangement des fibres de papyrus pour la constitution d'une feuille.

toujours placées dans le même sens sur chaque face du rouleau. Le papyrus était presque exclusivement fabriqué en Égypte, dans le Delta du Nil. On en a fait également à Samarra en Babylonie et à Palerme en Sicile.

Pour écrire, on déroulait le *volumen* horizontalement. Une seule face était employée. Traditionnellement, sans doute pour faciliter le glissement du calame sur la surface du papyrus, on utilisait le côté sur lequel les fibres étaient disposées perpendiculairement à l'axe d'enroulement du rouleau et que les papyrologues appellent pour cette raison le *recto*. L'autre face est désignée sous le nom de *verso*; elle a été utilisée souvent pour la transcription d'actes, une fois que le texte copié au recto était périmé.⁶ Lorsque se répandit l'usage de couper le papyrus en feuilles que l'on cousait ensemble pour former des cahiers, les scribes écrivirent bien entendu sur les deux côtés.

L'usage du papyrus se maintint pendant de longs siècles dans l'Occident barbare. Un texte de Grégoire de Tours et une charte de Chilpéric II du 29 avril 716, confirmant des textes antérieurs, montrent que les ports de Marseille et de Fos notamment étaient utilisés pour l'importation de cette matière première en Gaule.⁷ Celle-ci était employée en particulier à la chancellerie des souverains mérovingiens et ne fut remplacée par le parchemin pour copier les diplômes qu'entre les années 659 et 677 ou 679.⁸ Ce fait permet de penser que l'approvisionnement en papyrus se faisait alors plus difficile. En Italie, des actes furent écrits sur papyrus au X^e siècle⁹ et le dernier document émané de la chancellerie pontificale copié sur ce support est une bulle du 8 mai 1057 pour Silva Candida.¹⁰ De nombreux registres de cette chancellerie ont aussi été copiés sur papyrus¹¹ et la bibliothèque de Munich conserve le «Codex traditionum» de l'Église de Ravenne écrit sur papyrus dans la seconde moitié du Xe siècle.¹²

La copie la plus récente d'un texte littéraire latin sur papyrus semble être un recueil de lettres et de sermons de s. Augustin dont la plus grande partie est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris et paraît remonter à la limite des VII^e et VIII^e siècles (cf. Pl. 2).¹³

Parchemin

Les supports d'origine animale ont aussi été employés depuis une très haute antiquité pour écrire. Les scribes ont utilisé le cuir, qui, on le sait, est obtenu par le tannage d'une peau; mais ils se sont surtout servis du parchemin. Le Musée de Caïre conserve un rouleau de cuir

qui remonte au second millénaire avant Jésus-Christ et qui présente déjà l'aspect du parchemin.¹⁴ Le plus ancien parchemin grec connu a été découvert à Doura-Europos. Il s'agit du sommaire d'un contrat destiné à l'insertion dans un registre officiel et qui remonte au tournant des III^e-II^e siècles avant notre ère.¹⁵ Dans le monde latin, Horace, le premier, emploie le mot *membrum* dans le sens de parchemin.¹⁶ Il faut attendre environ un siècle après la mort du poète avant de pouvoir citer un texte latin copié sur parchemin. Il s'agit d'un minuscule fragment (87 x 52 mm), découvert en Égypte à Oxyrhynchus, qui porte sur chacune de ses faces des tronçons des dix premières lignes du recto et du verso d'un feuillet ayant appartenu à un *codex*. Le texte copié sur ce fragment est de nature historique. Comme il n'a pas été identifié, mais que les noms de Philippe et d'Antiochus s'y retrouvent, on a pris l'habitude de le désigner sous le titre de «De bellis Macedonicis».¹⁷ Au troisième siècle de notre ère remonte un fragment de liste de soldats écrite sur parchemin et découverte à Doura-Europos.¹⁸ Au IV^e siècle, les exemples de parchemin latin deviennent relativement nombreux.¹⁹ Il s'agit ordinairement de fragments, sauf dans le cas de manuscrits comme le recueil d'ouvrages de s. Augustin conservé à la Bibliothèque Saltykov Schérine de Leningrad et qui peut, suivant l'hypothèse de W. M. Green, avoir été copié à Hippone entre 396 et 426, le «Codex Vaticanus» de Virgile ou le «Codex Bezae» de Téreence.²⁰

Pour l'essentiel, la fabrication du parchemin consistait à faire macérer plusieurs jours les peaux dans de la chaux; on les tendait ensuite sur un cadre et on les débarrassait de leurs poils et de leurs irrégularités avant de les laisser sécher.²¹ Avant d'écrire, le copiste procédait à un nettoyage du parchemin au moyen d'un grattoir, puis, avec une pierre ponce, il faisait disparaître les dernières traces de poils et de ligaments.²²

Bien entendu, suivant les époques et les régions, la préparation du parchemin a pu subir des variations qui ont exercé une influence sur son apparence extérieure et sur sa souplesse. La finesse et la beauté du parchemin des manuscrits les plus anciens (IV^e et V^e siècles) sont tout à fait remarquables. Les exemplaires que nous possédons étaient certainement des livres de grand luxe car les feuillets ne présentent pas d'irrégularités dues à un emploi parcimonieux des peaux qui conduisait les copistes à utiliser les parties proches du cou et des membres. Par la suite, le parchemin devient généralement plus épais et moins souple. Dans l'ensemble, on distingue assez bien le côté chair, plus blanc, du côté poil, plus foncé et sur lequel sont bien

6 J. O. Trüper, *Die nichtliterarischen lateinischen Papyri Italiens aus der Zeit 445-700*, I, 1 (Lund 1955), p. 81-85.

7. Santifaller, *Beiträge zur Geschichte der Schreibstoffe im Mittelalter mit besonderer Berücksichtigung der päpstlichen Kanzlei*, Teil I, Untersuchungen (Graz-Köln, 1953), p. 25-76 (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung Ergänzungsband XVI, Heft 1) — N. Lewis, *L'industrie du papyrus dans l'Égypte gréco-romaine*, (Paris, 1934), du même, *Papyrus in Classical Antiquity* (Oxford, 1974) — A. Grohmann, *Aperçu de papyrologie arabe*, dans *Études de papyrologie*, I (1932), p. 30-38.

8. *Historia Francorum*, éd. B. Krusch dans *M.G.H., SS rerum Merov.*, t. I, 2^e éd., p. 200. — H. Pirenne, *Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1928, p. 170-191. — E. Sabbe, *Papyrus et parchemin au haut Moyen Âge*, dans *Miscellanea in honorem Leonis van der Essen*, t. I (Bruxelles, 1947), p. 95-103.

9. Ph. Lauer et Ch. Samaran, *Les diplômes originaux des mérovingiens* (Paris 1908).

10. I. Santifaller, *op. cit.*, p. 53-65.

11. I. Santifaller, *op. cit.*, p. 33-35.

12. D. Lohrmann, *Das Register Papst Johannes VIII (872-882). Neue Studien zum Abschrift Reg. Vat. I, zum verlorenen Originalregister und zum Diktat der Briefe* (Erlangen, 1968), p. 185-191.

13. Munich, C.Em. 44, D. Lohrmann, *op. cit.*, p. 190 et 192.

14. Paris, B.N. lat 11641, t. Genève m.116 (97) — Leningrad F.1.1, cf. E. A. Lowe, *C.E.A.*, t. V, n° 614. On trouvera la liste des textes littéraires latins écrits sur papyrus dans R. Marichal, *Paléographie préclassique et papyrologie dans Scriptum* I (1946-47), p. 1-5, IV (1950), p. 116-142 et IX (1955), p. 127-148. R. Cavenaille, *Corpus papyrologum latinum* (Wiesbaden, 1958), n° 1-101, 275-281, rassemble les papyrus littéraires latins d'Égypte, de Palestine et de Doura-Europos, en excluant ceux d'Herculanum et du Moyen Âge. R. A. Pack, *The Greek and Latin literary texts from Greco-Roman Egypt* Second... édition (Ann Arbor, 1965), décrit les textes latins sous les n° 2917-3026. Bien entendu, chaque papyrus latin est décrit à sa place dans les *Codices Latini Antiquiores* du prof. F. A. Lowe qui a consacré un paragraphe aux *codices* sur papyrus dans son tome IV, p. x.

14. J. Santifaller, *op. cit.*, p. 77-78.

15. Paris, B.N. Suppl. gr. 13547, t. I — I. Cumont, *Le plus ancien parchemin grec*, dans *Revue de philologie*, XLVIII (1924), p. 97-111, *New Palaeographical Society*, II, pl. 186, R. Devresse, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs* (Paris, 1953), p. 11-12, I. Santifaller, *op. cit.*, p. 82-83. Voir I. Cumont, *Feuilles de Doura-Europos*, 1922-1923 (Paris, 1926), p. 286-296, pl. 104.

16. Satura, 2, 3, 2.

17. Londres, British Museum, Pap. 745. — Grenfell et Hunt, *Pap. Oxy.*, t. I (Lond., 1898), n° 30, I. A. Lowe, *C.E.A.*, t. II, 207, J. Mallon, *Quel est le plus ancien exemplaire connu d'un manuscrit latin en forme de codex?* dans *Emendatio* XVII (1949), 1-8, id., *Paléographie romaine* (Madrid, 1952), p. 77-79 et pl. X, 2. — F. A. Lowe, qui avait daté en 1935 ce fragment de parchemin du II^e siècle, sans vouloir comme M. J. Mallon faire remonter ce document à la fin du II^e siècle, propose néanmoins, dans la seconde édition du tome II des *Codices Latini Antiquiores*, le II^e siècle.

18. Paris, B.N. Suppl. gr. 13547, fol. 3. — I. Cumont, *Feuilles de Doura-Europos* (Paris, 1926), p. 314-317, pl. 107.

19. F. A. Lowe, *C.E.A.*, t. IV, p. x. Le répertoire du professeur Lowe les décrit tous.

20. Leningrad Q.V.I.3, t. I, t. I, XI, n° 1613, Vatican, lat. 3225, 3226, t. I, t. I, t. I, n° 11, 12. Voir aussi la liste des manuscrits copiés en Afrique donnée par F. A. Lowe, *C.E.A.*, Supplément, p. VIII-IX.

21. Une recette conservée par un manuscrit de Jacques du VIII^e siècle décrit bien ces opérations: «Pangamnia quomodo fieri debet. Mite illam in calcem et paccit ibi per dies tres. Et tende illam in calcem. Et tade illam cum nobacula de ambra parties et lavas dessecare. Deinde quodquod volueris scapitatura hanc fac et post pingue cum coloribus». Ed. I. A. Miralton, *Antiquitates Italicae Mediae Aevi*, II (Mediolanum, 1739), col. 370, W. Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 3. Aufl. (Graz, 1958), p. 139, *Compositio ad tingenda morsa lase*, v. H. Hedfors, Uppsala 1932, p. 14-15. La technique de fabrication du parchemin a peu évolué, aussi l'ouvrage de Jérôme de Faïtaude, *Art de tanner le parchemin* (Paris, 1742) (Description des arts et métiers) donne-t-il des détails valables pour le Moyen Âge. Un bon ouvrage récent sur le parchemin est celui de Ronald Reed, *Antient Skins. Parchments and Calves* (London-New York, 1972).

22. Migne, P.L., CLXXXI, 815C.

souvent visibles les pores de la peau.²³ Aux XIe-XIIe siècles, on remarque dans beaucoup de manuscrits italiens la couleur grisâtre du côté poil, alors que dans les livres d'autres provenance, elle est plutôt jaunâtre.

Toutefois, le parchemin le plus caractéristique est celui qui était employé dans les îles britanniques. Son aspect est pelucheux et sa teinte, grise; il est épais, rigide et il est souvent très difficile de distinguer le côté poil du côté chair.

Au XIIIe siècle, les procédés de fabrication connaissent une amélioration très sensible. De nombreux livres sont copiés sur un parchemin extrêmement fin et très blanc, préparé avec tant de soin que l'aspect des deux faces est très comparable. On a, en particulier, utilisé ce parchemin, que l'on appelle souvent *velin*, pour copier le texte de la Bible, ce qui permettait de transcrire tout le texte sacré dans un volume de dimensions modestes, comparables à celles de nos bibles portatives actuelles.²⁴

Pour copier les livres de grand luxe on a teint le parchemin en pourpre dans la Basse Antiquité. Cette coutume a été remise en honneur au temps de Charlemagne (cf. Pl. 3) et a survécu jusqu'au XIIe siècle dans les pays germaniques. M^{me} Fr. Fliedner a tenté d'analyser le produit utilisé pour teindre en pourpre les feuillets de l'Évangile de Sinope, manuscrit grec du VIe siècle et ceux d'un évangélaire latin du début du XIe siècle. Des examens microchimiques ont laissé croire qu'il ne s'agissait pas de pourpre antique, mais de tournesol. Les pigments extraits de ces deux manuscrits présentent les mêmes bandes d'absorption qui ne correspondent pas à celles qui caractérisent la pourpre antique. Toutefois, ces bandes d'absorption ne sont pas suffisamment caractéristiques du tournesol pour que l'on puisse affirmer qu'il est bien présent.²⁵

Papier

Nous ne dirons que quelques mots du papier dont l'emploi fut exceptionnel dans le monde latin pendant le haut Moyen Âge. On sait que vers le début de l'ère chrétienne, les Chinois conçoivent l'idée d'employer l'écorce de mûrier, le chanvre, les vieux tissus de toile ou les filets de pêcheurs au rebut pour fabriquer une pâte qui, séchée, pouvait recevoir l'écriture. Les étapes de la transmission de cette technique à l'Occident par l'intermédiaire des Arabes sont bien connues. Deux pays d'Europe, en contact étroit avec les Arabes, connurent les premiers l'usage du papier, l'Espagne et l'Italie, en particulier la Sicile.²⁶

Plusieurs témoignages montrent que, au moins dès le Xe siècle, l'emploi du papier était connu dans la Péninsule ibérique et la présence de moulins à Grenade, Cordoue et Tolède est possible. Un document de 1056 atteste l'existence d'une fabrique de papier à Játiva, près de Valence; une nouvelle manufacture fut installée dans cette ville en 1094. En 1085, nous connaissons un «molino de papel de trapos» à Tolède.²⁷ Vers la fin du XIe siècle, le poète Andalous Ibn Šāra décrit sous un jour bien sombre le métier du *warraq*, marchand de papier qui s'occupait aussi de copier des manuscrits et d'en vendre: «C'est le plus pénible des métiers, ses rameaux et ses fruits ne portent que privation. Je compare l'artisan qui le pratique à l'aiguille d'un tailleur: elle vêt les [clients] nus, mais son corps reste toujours nu».²⁸ Dans

teinté en noir ou doré à la fin du Moyen Âge. Cf. Bibliothèque nationale, *Le Livre* (Paris, 1972), n° 58 et 59.

26. A. Blum, *Les origines du papier, de l'imprimerie et de la gravure* (Paris, 1935), I. Santifaller, *op. cit.*, p. 116-152. Bibliothèque nationale, *Le Livre* (Paris, 1972), p. 10-11.

27. O. Valls et Subira, *El papel y sus filigranas en Cataluña...* I. Texto (Amsterdam, 1970), p. 112-299. (Monumenta chartarum papyracearum historiam illustrantia XII).

28. H. Peres, *La poésie andalouse en arabe classique au XIe siècle* (Paris, 1953), p. 290 (Publications de l'Institut

la première moitié du siècle suivant, l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable²⁹ et le géographe Edrisi mentionnent dans leurs œuvres le papier espagnol.³⁰

Un recueil liturgique copié apparemment dans la première moitié du XIe siècle et conservé à l'abbaye de Santo Domingo de Silos depuis au moins le XIIIe siècle compte 157 ff. dont trente-huit, en tête, sont formés d'un papier blanc, très épais, à l'allure de carton. Il s'agit du plus ancien livre écrit en langue latine sur papier.³¹ Un glossaire latin copié en Espagne du Nord au XIe siècle et provenant de Silos appartient actuellement à la Bibliothèque nationale de Paris. Il est constitué de cahiers de papier encartés dans un feuillet de parchemin.³²

La même bibliothèque possède un traité de grammaire arabe dont la copie a été achevée en 502 de l'hégire (A.D. 1108) et le manuscrit autographe du Dictionnaire des traditionnistes terminé en 562 de l'hégire (A.D. 1167) par Ibn Djuzayy de Valence, tous deux écrits sur un papier fabriqué peut-être en Espagne.³³

En Sicile, nous gardons le souvenir d'un document de Roger I écrit sur papier au mois de mai 1090; le plus ancien document sur papier conservé dans ce pays date de 1109. Il s'agit d'un mandement en grec et en arabe de la comtesse Adélaïde, troisième femme de Roger I, en faveur du monastère de S. Filippo di Fragalà.³⁴ Dans la seconde moitié du XIIIe siècle est attestée la présence de moulins à papier dans la ville de Fabriano.

C'est à partir de ces deux centres de fabrication, Espagne et Italie, que se diffuse l'usage du papier en Europe. Rares pendant le XIIIe siècle, les manuscrits copiés sur cette matière se multiplient pendant la première moitié du siècle suivant. Ce n'est qu'à partir de 1370-1380 environ que son utilisation devient courante.³⁵

LE CODICEX

La rapide étude des principales matières employées pour la confection des livres dans le monde latin pendant la période qui se termine au XIIe siècle montre que le papier est d'un emploi encore trop exceptionnel à cette date pour que l'on puisse envisager une étude systématique des manuscrits copiés sur ce support. Le papyrus a été très employé, au moins jusqu'au cinquième ou au sixième siècle de notre ère. Mais il s'agit d'un matériau fragile qui a mal résisté au temps, aussi ne nous reste-t-il que de rares fragments de livres sur papyrus.

d'études orientales, Faculté des Lettres d'Alger VI) Autre texte contemporain citant le papier, p. 450-451.

29. Petri Venerabilis Tractatus adversus Judaeorum inveteratum duritiam, éd. Migne, P.L., CLXXXIX, 606.

30. Edrisi, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, éd. Dozy (Leyde, 1866), p. 233.

31. Silos, Bibl. de l'abbaye MS 6 (E). M. Férotin, *Histoire de l'abbaye de Silos*... (Paris, 1897), p. 275, n° 34, J. Dominguez Bordona, *Manuscritos con portadas*... I... (Madrid, 1933), n° 196, fig. 91, A. Blum, *op. cit.*, p. 21-23, facsim. du fol 16; A. Millares Carlo, *Manuscritos visigóticos...* dans *Hispania Sacra* XIV (1961), 409; I. Fernandez de la Cuesta, *El «Brevarium goticum» de Silos dans Hispania Sacra XVII* (1964), 393-494 avec p. 409 les résultats d'une analyse chimique du papier qui apparaît comme étant fait à base de lin.

32. Paris, B.N. Nouv. acq. lat. 1296. I. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (Paris, 1880), p. 108-109, M. Férotin, *op. cit.*, p. 277, n° 40, A. Blum, *op. cit.*, p. 23-25 avec facsim., Bibliothèque nationale, *Le Livre* (Paris, 1972), n° 96.

33. Paris, B.N. ms. Arabe 4097 et 2086. B.N., *Le Livre* (Paris, 1972), n° 36 et 37.

34. I. Santifaller, *op. cit.*, p. 135-137.

35. I. Santifaller, *op. cit.*, p. 146-209, notamment, indique des documents les plus anciens écrits sur papier et conservés dans les archives de France et d'Allemagne. On peut ajouter à sa liste le registre des inquisiteurs de Toulouse transcrit entre 1258 et 1263, Toulouse, B.M., Ms. 109 (cf. Ch. Samaran et R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date...* I VI (Paris, 1968), p. 415). À la Bibliothèque nationale de Paris est conservé un recueil contenant le *De ardentitate mundi* de Boèce de Dacie et d'autres opuscules. Il s'agit d'un cahier de 46 ff. copie apparemment par un étudiant qui a transcrit au fol 41 une liste des éclipses, visibles ou non sous la latitude de Saint-Quentin, à venir à partir de 1295 (B.N. lat. 3496, cf. Ch. Samaran et R. Marichal, *op. cit.*, t. II, Paris, 1962, p. 171). Dans le même dépôt est conservé un manuscrit composé de cahiers de papier encarté de parchemin, qui semble l'exemplaire original, rédigé en Espagne, du tome I du *Liber contemplationis quo fit in Deo* de Raymond Lull et donné par son auteur en 1298 à la chartreuse de Valvert près de Paris (B.N. lat. 3348A. Cf. Ch. Samaran et R. Marichal, *op. cit.*, p. 167).

Le parchemin, en revanche, est un support solide qui a permis la conservation de plusieurs milliers de manuscrits latins antérieurs au XIIe siècle et dont plus de 1800 sont antérieurs au début du IXe siècle.³⁶

La forme courante du livre, dans l'antiquité gréco-romaine, était le rouleau sur lequel on copiait le texte en colonnes parallèles à l'axe d'enroulement.³⁷ Cette forme a survécu pendant l'époque médiévale dans le monde latin pour la copie de textes liturgiques, comme les rouleaux d'*Exultet* du Sud de l'Italie ou bien pour la copie de chroniques. On s'est aussi servi de rouleaux pour copier des textes de procédure ou des listes diverses : soldats, impositions etc. Dans le vol. III de *Codicologica*, Jean Dufour étudie une catégorie particulière de rouleaux, les rouleaux des morts. À la différence des rouleaux antiques, les rouleaux du Moyen Âge sont écrits parallèlement à leur axe d'enroulement.

L'apparition du codex – c'est-à-dire le livre formé par la réunion de cahiers de feuilles pliées en deux et placées les unes dans les autres – au premier siècle de notre ère³⁸ marque dans la confection du livre une véritable mutation dont l'importance ne saurait être exagérée. Le *volumen* présentait des difficultés à la fois pour le copiste et pour le lecteur. L'usage du codex permettait un travail plus soigné et facilitait la recherche de références. D'autre part, le codex, « écrit *recto* et *verso* et permettant une assez volumineuse réunion de cahiers favorisa le groupement des textes en corpus. Les textes d'étendue moyenne peuvent être écrits en un seul livre. Les anciennes divisions traditionnelles touchant la répartition des œuvres en plusieurs rouleaux disparurent. D'autres s'introduisirent ».³⁹

Le plus ancien fragment de codex latin remonte à la fin du Ier siècle de notre ère ou au début du siècle suivant.⁴⁰ Il est écrit sur parchemin. Il faut ensuite attendre au moins le IIIe ou le IVe siècle pour trouver des fragments de papyrus ou de parchemin provenant de codices écrits en langue latine.⁴¹

Les auteurs médiévaux étaient souvent portés à citer des chiffres fantastiques quand il s'agissait d'évaluer une armée ou la population d'une ville. Il en est de même pour quelques textes relatifs au nombre de peaux employées pour la confection d'un manuscrit. Ainsi, la comtesse de Clare, en Angleterre, aurait commandé en 1324 la copie d'un exemplaire des *Vitae Patrum* pour lequel il n'aurait pas fallu moins de mille peaux.⁴² La réalité était bien différente. Si l'on considère, avec M. Marcel Thomas, que la surface moyenne d'une peau était de 0,50 m², il en fallait environ une douzaine pour constituer un volume de 150 ff. mesurant 240 × 160 mm.

L'examen de quatre volumes décorés par le même artiste à la limite des onzième et douzième

siècles illustre clairement ce fait. Ce peintre a orné une des plus grandes Bibles de cette époque qui est actuellement conservée à la mairie de Saint-Yrieix.⁴³ Il s'agit d'un énorme volume de 376 ff. mesurant 585 × 410 mm. La surface de chaque *bifolium* entrant dans la composition de ce livre est donc de 0,487 m² et se compose évidemment d'une peau entière dont il a fallu 188 pour copier l'ensemble du manuscrit.⁴⁴

La Bibliothèque Mazarine possède une Bible en deux tomes, décorée aussi par notre artiste, d'un format légèrement inférieur puisqu'il atteint 545 × 385 mm.⁴⁵ Si nous plions in-8° un double feuillet entrant dans la composition de ce volume, nous obtenons un quaternion de 270 × 190 mm environ. Ces dimensions sont à rapprocher de celles du sacramentaire de Saint-Étienne de Limoges,⁴⁶ l'œuvre la plus célèbre de ce peintre, et qui mesure 270 × 160 mm. Ainsi, une seule peau était nécessaire pour former chacun des dix-huit quaternions qui composent ce manuscrit. Dans des volumes de format encore plus réduit, deux cahiers pouvaient être constitués à partir d'une peau.

Disposition des feuillets dans les cahiers

Des faits mis récemment en évidence par M. Léon Gilissen montrent que dans certains *scriptoria* à la fin du XIe siècle ou au siècle suivant on a constitué des cahiers par pliage des peaux. Il existe même à notre connaissance dans un manuscrit du XIIe siècle des cahiers dont les feuillets n'ont pas été complètement coupés à leur partie supérieure, si bien qu'il subsiste encore à la coiffe, tout près de la pliure, une étroite languette unissant différents feuillets.⁴⁷ Cette pratique aboutissait nécessairement à un résultat que l'on attribue généralement à des recherches d'ordre esthétique. Dans un cahier formé par une peau pliée en quatre, ce qui correspond à l'*in-octavo*, les feuillets présentent toujours deux côtés chair et deux côtés poil face à face. Le livre étant ouvert à plat, on évite ainsi d'avoir deux pages d'aspect différent l'une à côté de l'autre.⁴⁸

Toutefois, si le mode de pliage des peaux a pu exercer une influence sur la disposition des côtés chair et poil, il reste que dans bien des cas on a constitué les cahiers en empilant des feuilles de parchemin préalablement coupées au format désiré et que dans ces volumes aussi cette habitude se vérifie pratiquement toujours. Bien plus, dans les *codices* de papyrus, les scribes disposaient le plus souvent les feuilles de sorte que les fibres horizontales (*recto*) rencontrent les horizontales et les fibres verticales (*verso*), les verticales;⁴⁹ dans quelques manuscrits comme

43. D. Gaborit-Chopin, *La décoration des manuscrits à Saint-Martial de Limoges et en Limousin du IXe au XIe s.* (Paris-Genève, 1969), p. 212-213 et passim.

44. A. Ruppel, *Johannes Gutenberg, sein Leben und sein Werk* (Berlin, 1947), p. 141, a calculé que chacun des exemplaires sur vélin de la Bible de Gutenberg dont les 340 ff. mesurant 420 × 620 mm. aurait exigé 170 peaux.

45. Paris, B. Mazarine, Ms. lat. 1-11, D. Gaborit-Chopin, *op. cit.*, p. 176.

46. Paris, Bibl. nat. lat. 9438, D. Gaborit-Chopin, *op. cit.*, p. 126, 299 et 211-212.

47. Durham, Cathédrale, MS. A. IV. 34 et Bruxelles, Bibliothèque royale 14923. Durham Cathedral Manuscripts to the End of the Twelfth Century, with an introduction by R. A. B. Mynors, (Oxford, 1959), p. 5 et 57, n. 74; A. I. Doyle, *Further observations on Durham Cathedral MS. A. IV. 34* dans *Annales de l'Institut de paléographie* (Paris, 1958), p. 35-47; G. Pollard, *Notes on the Size of the Sheet* dans *The Library*, Fourth Series, Vol. XXII (1941), 107-108; L. Gilissen, *La composition des cahiers, le pliage du parchemin et l'imposition* dans *Scriptorium*, XXVI (1972), 3-33, pl. 4

et 5. Ces deux exemples permettent de se demander si déjà certains scribes n'utilisaient pas le procédé de l'*imposition* pour copier leurs livres, comme cela s'est produit au XVIe siècle. Cf. Samaran, *Manuscrits imposés à la manière typographique* dans *Mélanges en hommage à la mémoire de D. Maugère* (Paris, 1941), p. 325-336, *id.*, *Contribution à l'histoire du livre manuscrit au Moyen Âge. Manuscrits composés et manuscrits non coupés* dans *Atto del V. Congresso internazionale di scienze storiche* (Roma, 1957), p. 154-155; G. I. Lefterick, *Medieval Manuscripts with Imposed Sheets* dans *Her Book*, XXXIV (1961), 210-220; M. Hoeselmann, *Goesdunk, MS. 5. Eine unvollständigen Handschrift des 15. Jahrhunderts*, dans *Intervallum XVIII* (1968), 217-222. Cf. maintenant L. Gilissen, *Préliminaires à la codicologie* (Gand, 1973).

48. C. R. Gregory, *Les cahiers des manuscrits grecs* dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions* (1888), 261-268, a bien mis en évidence cette pratique des scribes médiévaux qui est si constante qu'on parle habituellement à son sujet de « loi de Gregory ».

49. V. Martin, *op. cit.*, p. 11; E. G. Turner, *Greek Papers, an Introduction* (Oxford, 1968), p. 12-15.

36. Les *Codices latini antiquiores* de E. A. Lowe, complets actuellement en onze tomes plus un volume de supplément, décrivent 1811 numéros presque tous en parchemin. Cf. E. A. Lowe, *Palaeographical Papers, 1907-1965*, Vol. II (Oxford, 1972), p. 611.

37. Les rouleaux antiques étaient formés de feuilles de papyrus collées bout à bout. Un texte de Plinius (N. H. XIII 11-70) atteste l'usage de rouleaux de parchemin à l'époque classique. Cf. C. H. Roberts, *The Codex*, dans *Proceedings of the British Academy*, XI (1954), 174, n. 1.

38. J. Mallon, *Quel est le plus ancien exemple connu d'un manuscrit latin en forme de codex?* dans *Emerita* XVII (1949), 1-8, *id.*, *Paléographie romaine* (Madrid, 1952), p. 77-79 et pl. X, 2; E. A. Lowe, *C. L. A.*, II, 207; C. H. Roberts, *art. cit.*

39. A. Dam, *Les Manuscrits*, 2^e éd. (Paris, 1964), p. 26 et 116.

40. Cf. ci-dessus, n. 17.

41. C. H. Roberts, *art. cit.*, p. 180, n. 1; E. A. Lowe, *C. L. A.*, Supplément, n° 1720, qui date ce texte du IVe siècle. Une vingtaine de *codices* grecs sur papyrus remontant au IIe siècle de notre ère sont connus. Cf. H. Roberts, *art. cit.*, p. 184, n. 2 et p. 186, n. 2; V. Martin, *Papyrus Bodmer II, Évangile de Jean chap. 1-14* (Cologny-Genève, 1956), p. 8-10 (Bibliotheca Bodmeriana V). En dehors du fragment du « De bellis Macedonicis », il est possible de considérer comme les plus anciens fragments de *codices* latins les documents suivants : Manchester, John Rylands Library, Pap. 61, 478, 472 et Berlin, Papyrussammlung P. 6757. Cf. E. A. Lowe, *C. L. A.*, II, 234, 227, Supplément 1720, VIII 1033 et J. Mallon, *Paléographie romaine* (Madrid, 1952), p. 180-181, pl. XVII^e, XVIII^e, XIX, XX.

42. M. Thomas, *Introduction à L. Febvre et H. J. Martin, L'apparition du livre*, (Paris, 1958), p. 5-6.

le papyrus du Dyscolus, en revanche, ce sont des pages dont les fibres courent en sens différent qui se font face le plus souvent.⁵⁰

Nous avons noté plus haut la nature particulière du parchemin employé dans les *scriptoria* insulaires et dont les deux faces étaient si semblables qu'il était souvent difficile de distinguer le côté chair du côté poil. Cette particularité n'est sans doute pas étrangère au fait que dans plusieurs manuscrits insulaires on a empilé les ff. de parchemin de telle sorte qu'un côté poil corresponde à un côté chair. On observe déjà cette pratique dans un manuscrit de la seconde moitié du VI^e siècle, le psautier «Cathach de s. Columba»⁵¹ et aussi dans un manuscrit de luxe comme le codex Amiatinus des Évangiles,⁵² copié entre 690 et 716 dans le monastère Northumbrien de Jarrow ou Wearmouth sur l'ordre de l'abbé Ceolfrid. Cette pratique se rencontre aussi dans des *scriptoria* du Continent, particulièrement dans ceux qui ont été soumis aux influences insulaires comme ceux de Corbie, du Nord ou du Nord-Est de la France,⁵³ de Germanie : Freising, Salzburg notamment, ou d'Italie du Nord.⁵⁴ Elle se maintient dans les îles Britanniques pendant les IX^e, X^e et XI^e siècles.⁵⁵ On trouve aussi parfois par exception des cahiers dans lesquels les feuilles de parchemin sont empilées côté chair contre côté poil dans des régions ou à des époques où l'on ne peut pas invoquer l'influence insulaire comme dans un manuscrit de la Bibliothèque universitaire de Bologne écrit sans doute dans le Nord ou le Centre de l'Italie dans la seconde moitié du Ve siècle⁵⁶ ou bien dans tel manuscrit copié en Espagne dans la seconde moitié du Xe siècle.⁵⁷

Dans les manuscrits grecs, les copistes disposent les feuilles de parchemin de telle sorte que les cahiers présentent à l'extérieur le côté chair du premier bifolium.⁵⁸ C'est la coutume qui est observée dans la majorité des plus anciens manuscrits latins dont nous pouvons examiner la composition matérielle⁵⁹ comme le manuscrit de s. Augustin conservé à Leningrad et qui peut avoir été copié en Afrique entre 396 et 426⁶⁰ ou le «Codex Mediceus» de Virgile, écrit sans doute à Rome où il fut corrigé par Turcius Rufius Apronianus Asterius, consul en 494.⁶¹ Les exemples de manuscrits copiés en Italie avant le VII^e siècle dont les cahiers présentent le côté chair à l'extérieur sont assez nombreux. Dès la seconde moitié du VI^e siècle, les cahiers d'un manuscrit irlandais, le «Cathach de s. Columba»⁶² sont constitués de cette manière. Cette tradition présente de nombreux représentants dans les *scriptoria* irlandais ou northumbriens pendant le VIII^e siècle. Elle est suivie dans le Nord-Est de la Gaule, et particulièrement à Corbie ou à Luxeuil, où les cahiers d'un manuscrit copié en 669 présentent à l'extérieur soit un côté chair, soit un côté poil.⁶³ Les scribes de Tours, qui la connaissent au VIII^e siècle, l'abandonnent avant le fin du siècle.⁶⁴ En Allemagne aussi, les *scriptoria*, influencés par les habitudes insulaires, ont produit de nombreux volumes dont les cahiers possèdent cette particularité, notamment à Lorsch, Reichenau, Freising, Salzburg. En Espagne, au VII^e ou au VIII^e siècle, des exemples témoignent de l'utilisation de cette méthode, que l'on est peut-être

en droit de considérer comme une survivance des traditions antiques et particulièrement africaines, vu l'esprit conservateur des scribes de cette région.⁶⁵ Un manuscrit en minuscule caroline, offert par Leidrad avant 814 à l'église de Lyon, date à laquelle il résigne son siège épiscopal, possède aussi de nombreux cahiers dont le premier bifolium présente son côté chair à l'extérieur.⁶⁶ On sait les relations qui unissaient à cette époque le *scriptorium* de Lyon à la péninsule ibérique. C'est aussi le côté chair qui est à l'extérieur des cahiers d'une série de trois Bibles copiées dans la région d'Orléans à l'initiative de l'évêque Théodulphe, originaire d'Espagne, à la limite des VIII^e et IX^e siècles.⁶⁷

Cependant, depuis déjà longtemps, la coutume s'était instaurée dans les *scriptoria* du monde latin de disposer les feuillets dans les cahiers de sorte que l'on avait un côté poil à l'extérieur. On observe ce fait dès le IV^e-Ve siècle dans le codex Bezae de Tarente.⁶⁸ C'est la pratique normale dans les manuscrits carolingiens.⁶⁹ aussi est-il du plus grand intérêt de noter les manuscrits du IX^e siècle qui sont encore fidèles à l'habitude ancienne, comme c'est le cas à plusieurs reprises à Saint-Gall pendant le premier tiers du IX^e siècle.⁷⁰ Probablement soucieux d'imiter les techniques anciennes, les scribes de Cologne font revivre cette méthode dans la seconde moitié du IX^e siècle.⁷¹ Nous avons noté plus haut que la disposition du côté chair à l'extérieur des cahiers était fréquente à Corbie. On l'observe notamment dans les manuscrits copiés en écriture dite de Maudramme dans le dernier tiers du VIII^e siècle et au début du siècle suivant alors que dans les manuscrits en écriture *a b*, pourtant strictement contemporains, les cahiers présentent le côté poil à l'extérieur. On serait tenté de croire que nous sommes en présence de deux *scriptoria* distincts.⁷² Au milieu du IX^e siècle et dans les premières décennies de la seconde moitié du siècle, les scribes de Corbie qui ont copié tant de manuscrits au moyen de cette minuscule caroline dont la perfection, suivant le mot de M. Bischoff, est «presque typographique» disposaient généralement le premier bifolium de chaque cahier de sorte que le côté chair se trouvait tourné vers l'extérieur.⁷³

Les cas de Cologne et de Corbie sont tout à fait exceptionnels dans la seconde moitié du IX^e siècle. Désormais, dans tous les manuscrits latins, sauf perte accidentelle d'un feuillet, l'extérieur des cahiers est un côté poil. Ce procédé sera le seul employé pendant plusieurs siècles. Il faut attendre le XIII^e siècle pour voir apparaître de nouveau des cahiers avec le côté chair à l'extérieur. Dès lors les deux techniques coexisteront.

Nombre de feuillets dans un cahier

Le nombre de feuilles employées pour constituer les cahiers est variable suivant le temps et les lieux, et aussi, bien entendu, suivant la longueur des œuvres à copier. Toutefois des habitudes se sont instaurées dans les ateliers de copie et il est possible de déterminer des usages courants.

Dans les très anciens *codices* grecs sur papyrus des trois ou quatre premiers siècles de notre

50. V. Martin, *Le papyrus du Dyscolus comme livre*, dans *Scriptorium*, XIV (1960), 4.

51. Dublin, Royal Irish Academy, s.n., *C.L.A.*, II, 266.
52. Florence, Biblioteca Laurenziana, Amiatino I, *C.L.A.* III, 299.

53. Voir en particulier *C.L.A.*, I, 101, 103, 105, II, 252, V, 691, VII, 924, IX, 1238.

54. Cf. *C.L.A.*, I, 50 et *passim*.

55. N. R. Ker, *Catalogue of Manuscripts containing Anglo-Saxon* (Oxford, 1957), p. xxx.

56. Bologne, B.U. MS. 701, *C.L.A.*, III, 280.

57. Paris, B.N. Nouv. acq. lat. 239, ff. 1-67 v^o. Cf. I. Delisle, *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (Paris, 1880), p. 76-78; E. A. Lowe, *Palaeographical papers* I (1972), p. 53, n^o 66.

58. R. Devreesse, *Introduction à l'étude des manuscrits grecs* (Paris, 1954), p. 20; F. G. Tuetet, *op. cit.*, p. 12.

59. E. A. Lowe, *C.L.A.*, I, p. 8; F. A. Lowe et F. K. Rand, *A Sixth-Century Fragment of the Letters of Pliny the Younger* (New York, 1922), p. 4, n^o 2.

60. Leininger, Bibl. Saltykov Schédrine, Q v. I. 3, *C.L.A.*, XI, 1613.

61. Florence, Bibl. Laurenziana XXXIX, *C.L.A.*, III, 296.

62. Cf. n^o 51.

63. New York, Pierpont Morgan Library, M. 334. Augustinus de epistola Johannis ad Parthos sermones X, écrit en onciale à Luxeuil en 669. Cf. E. A. Lowe, *C.L.A.*, XI, 1659.

64. F. K. Rand, *A Survey of the Manuscripts of Tours*, Vol. I, Text (Cambridge Mass., 1929), p. 12.

65. *C.L.A.*, VI, 727a, 729, XI, 1629, 1641, 1645.

66. Rome, Casa madre dei Padri Maurini, s.n., *C.L.A.*, IV, 417.

67. Paris, B.N., lat. 9380 (cf. Pl. 3) et 11937, Le Puy, Cathédrale. *C.L.A.*, V, 576 et VI, 768; B. Bischoff, *Frühkarolingische Handschriften und ihre Heimat*, dans *Scriptorium* XXII (1968), p. 309, 311, 312. Ces manuscrits contiennent 101 ff. par cahier.

68. Vatican lat. 3226; *C.L.A.*, I, 12.

69. F. K. Rand, *The earliest Book of Tours* (Cambridge Mass., 1934), p. 87 (Studies in the Script of Tours, II).

70. A. Bruckner, *Scriptoria Medii Aevi Helvetica* II (Genève, 1938), p. 50.

71. L. W. Jones, *The Script of Cologne from Hildebold*

in Hermann (Cambridge Mass., 1932), p. 10.

72. J. A. M. Bishop, *The Script of Corbie. A criterion*, dans *Litterae codicologicae. Essays presented to G. L. Lefebvre* (Amsterdam, 1972, *Litterae textuales*), p. 15-16. On peut rapprocher cette observation de la suggestion de M. Masai qui proposait de voir dans les manuscrits en écriture *ab* le produit d'un *scriptorium* situé dans une abbaye de femmes qui aurait été liée à Corbie. Cf. H. Vanderhoven, F. Masai et P. B. Corbett, *Regula magistra* (Bruxelles, Paris, 1953), p. 37 (Les publications de Scriptorium III).

73. J. Vezin, *Les reliures carolingiennes de cuir à décor estampé de la Bibliothèque nationale de Paris dans Bibliothèque de l'École des Chartes CXXVIII* (1970), p. 94, 96.

97 et *passim*, T. A. M. Bishop, *art. cit.*

ère, le nombre de feuilles pliées en deux pour former des cahiers est très variable. Le recueil des Évangiles et des Actes des Apôtres de la collection Chester Beatty est composé par la réunion de simples feuilles pliées en deux. Dans la même collection, un manuscrit de la Genèse a des cahiers de cinq feuilles et un livre d'Énoch, des cahiers de six feuilles. Le papyrus Bodmer II, Évangile de s. Jean remontant à la limite des II^e et III^e siècles, contient des cahiers formés de 5, 4, 1, 5, 5, 8 feuilles suivant la reconstitution de V. Martin.⁷⁴

Jusqu'à la période marquée par le développement des Universités dans l'Occident chrétien, le nombre normal des feuilles utilisées pour former un cahier est de quatre, ce qui donne huit feuillets ou seize pages.⁷⁵ On rencontre cependant des cahiers de dix feuillets dans trois *codices* très anciens : le codex Bezae Cantabrigiae de Térence⁷⁶ et dans deux autres manuscrits de la Bibliothèque Vaticane qui présentent un cas très particulier.

Il s'agit d'abord d'un fragment palimpseste des Nuits Attiques d'Aulu-Gelle remontant au IV^e siècle dont subsistent plusieurs feuillets. Un seul cahier est intact. Ces vestiges permettent de constater que ce manuscrit était composé de cahiers de dix feuillets et que la première et la dernière page de chaque cahier était laissée en blanc, comme une couverture, en quelque sorte.⁷⁷ Un palimpseste des Verrines de Cicéron remontant au Ve siècle présente les mêmes particularités.⁷⁸ Un recueil des Chroniques de s. Jérôme, apparemment écrit en Italie après 435 ou 442, contient des cahiers composés le plus souvent de huit, mais parfois de dix feuillets.⁷⁹ Le «Codex Pisanus» du Digeste de Justinien écrit probablement à Byzance peu après la promulgation du code en 529 est composé de cahiers qui sont le plus souvent des quinions.⁸⁰

Mais c'est dans les *scriptoria* insulaires et dans les *scriptoria* du continent qui se conforment à leurs usages que l'on rencontre normalement des manuscrits dont les cahiers se composent de dix feuillets. Ce nombre est normal au VIII^e siècle. Par la suite, les scribes des Îles se rapprochent des usages pratiqués sur le continent et forment habituellement leurs cahiers de huit feuillets.⁸¹

Les irrégularités les plus remarquables dans le nombre des feuilles employées pour former un cahier se rencontrent dans les manuscrits insulaires des VII^e et VIII^e siècles. L'antiphonaire de Bangor, copié sous l'abbatiate de Coleman, qui dirigea le monastère entre 680 et 691, comprend un cahier de dix ff. (ff. 1-6, 10-13) à l'intérieur duquel sont insérés trois ff. (ff. 7, 8, 9), un cahier de huit ff. (ff. 14-21) et enfin, un cahier de quatorze ff. (ff. 22-28, 30-36) avec un étroit morceau de parchemin encarté au centre (f. 29).⁸² Le manuscrit Additional 40618 du British Museum, écrit en Irlande au VIII^e-IX^e siècle, comprend, entre autres, deux cahiers de 20 ff. et un de 16 ff.⁸³ Un manuscrit contemporain copié dans la région de Mondsee ou de Salzburg est formé de cahiers composés normalement de douze ff.⁸⁴ Plusieurs siècles auparavant, un manuscrit copié à Rome sous le pontificat de s. Grégoire le Grand était déjà formé de dix cahiers de douze feuillets, d'un binion, d'un quinion et d'un septernion.⁸⁵

Ce nombre de douze ff. pour un cahier sera fréquemment employé à partir du XIII^e siècle dans la confection des manuscrits. On aura aussi désormais des cahiers de vingt-quatre ff. L'utilisation d'un parchemin plus souple et plus mince que pendant les époques antérieures n'est certainement pas étrangère à l'accroissement du nombre des ff. par cahier qui caractérise

74 F. G. Turner, *Greek Papyri, an Introduction* (Oxford, 1968), p. 13-14. V. Martin, *Papyrus Bodmer II* (Études de Papyrologie, 1956), p. 10-11. [Cf. ci-dessus p. 12-14.]

75 F. A. Lowe, *C.L.A.*, t. I, p. x, II, p. vi-vii, IV, p. viii.

76 Vatican lat. 3226, F. A. Lowe, *C.L.A.*, t. I, n. 12.

77 Vatican, Palat. lat. 24 (ff. 72, 79, 80, 82-85, 87-89, 102-121, 129-176) *C.L.A.*, t. I, p. x et n° 74.

78 Vatican, Regina lat. 2077, *C.L.A.*, t. I, 115.

79 Oxford, Bodleian Library, Auct. F. H. 26; *C.L.A.*, t. II, 233a.

80 Florence, B. Laurenziana, S. N.; *C.L.A.*, t. III, 295.

81 N. R. Ker, *Catalogue of manuscripts containing Anglo-Saxon* (Oxford, 1957), p. xxii et xxiv.

82 Milan, B. Ambrosiana, C. 5 int.; *C.L.A.*, t. III, 311.

83 *C.L.A.*, t. II, 179.

84 New York, Pierpont Morgan Library M 564.

Nuremberg, Germanisches Museum MS 27932, *C.L.A.*, t. XI, p. 24, n° 1347.

85 Troyes, Bibl. mun. 504, *C.L.A.*, t. VI, 838. A. Petrucci, *L'uscolo romano*, dans *Studi Medievali*, 3^e série, XII (1971), 77.

les trois derniers siècles du Moyen Âge. Toutefois, les quaternions seront toujours employés jusqu'au moment où les livres imprimés supplanteront les livres écrits à la main.

Format

Les préoccupations esthétiques des scribes se manifestent clairement dans les proportions qu'ils donnent en hauteur et en largeur aux feuilles qui composent les cahiers ainsi qu'à la partie écrite de chaque page. Déjà, les *codices* de papyrus des premiers siècles de notre ère ne trahissent aucun souci d'économiser le matériel. L'un des mieux conservés est le papyrus Bodmer II de l'évangile de s. Jean que nous avons souvent cité. Ses feuilles mesurent 162 × 142 mm. Le texte est écrit à longues lignes. Il est bordé à l'intérieur de marges larges de 12 mm et, à l'extérieur, de 25 mm. Les marges du haut et du bas de la page varient quelque peu avec la hauteur du texte écrit lui-même, laquelle va de 100 à 135 mm suivant les pages. Mais la marge inférieure reste en général plus large que la supérieure. Il s'agit donc d'une mise en page soignée.⁸⁶ Le rapport entre la hauteur et la largeur de ce livre est comme 8 à 7 ce qui donne un format presque carré.

Plusieurs *codices* latins des Ve-VI^e siècles sont toujours fidèles à cette esthétique. Il est facile d'en relever bon nombre d'exemples dans les *Codices latini antiquiores*. Un cas typique est fourni par le manuscrit latin 17225 de la Bibliothèque nationale de Paris, Évangiles copiés au Ve siècle en écriture onciale. Le feuillet 21 de ce manuscrit⁸⁷ mesure 280 × 240 mm. Les marges inférieure et extérieure mesurent 60 mm de large; la marge supérieure, 45 mm et la marge inférieure 20 mm. L'espace écrit forme une surface carrée de 170 × 170 mm, divisée en deux colonnes séparées par une marge de 30 mm. Cette surface de 170 mm, de côté se retrouve dans plusieurs autres manuscrits contemporains et la majorité des plus anciens manuscrits témoigne d'une préférence pour un espace écrit formant un carré dont le côté est compris entre 140 et 180 mm.⁸⁸

Le format rectangulaire est devenu rapidement la règle et dans certains cas on observe une tendance à proportionner la hauteur de la partie écrite à la largeur de la feuille, comme on le remarque dans un manuscrit du Ve siècle conservé à Vérone.⁸⁹ Ce manuscrit mesure 270 × 180 mm, et l'espace écrit, 180 × 125 mm. On a donc pris comme hauteur de la surface écrite la dimension même de la largeur du feuillet.

Une note transcrite au IX^e siècle sur le fol. 2v^o du ms. lat. 11884 de la Bibliothèque nationale de Paris publiée pour la première fois par Karl Hampe,⁹⁰ puis par E. K. Rand⁹¹ traduit des préoccupations de mise en page qui correspondent précisément aux règles que nous avons pu observer dans les manuscrits anciens de format carré en demandant notamment de respecter un rapport de 4 à 5 entre les dimensions des feuillets d'un manuscrit. Ce texte semble exprimer un souci de plusieurs scribes carolingiens d'imiter les modèles antiques. En effet, nombreux sont les manuscrits du IX^e siècle dont le format est presque carré.⁹²

Un volume copié à Corbie vers le milieu du siècle dans l'écriture typique du groupe Hadoard⁹³

86 V. Martin, *op. cit.*, p. 9-10.

87 Ce feuillet est reproduit légèrement réduit par F. Chatelain, *Uncialis scriptura codicum latinorum* (Paris, 1901), pl. II, *C.L.A.*, t. V, 666.

88 F. A. Lowe, *C.L.A.*, t. IV, p. xi-vii.

89 MS XIII, *C.L.A.*, t. IV, 484. Reproduction du fol. 42 dans E. Chatelain, *op. cit.*, pl. XIII^o et du fol. 221 dans G. Turpin, *Millennium scripturae Veronensis* (Verona, 1967), pl. 2.

90 *Neues Archiv*, XXIII (1898), 638.

91 E. K. Rand, *The earliest Book of Tours* (Cambridge Mass., 1934), p. 87-89 (Studies in the Script of Tours II).

92 «Folium debet fieri quaternionis forma, quinta parte longitudinis, quarta latitudinis. Quintam partem da inferiori vel anteriori margini, et ipsam quintam partem divide in III et dabis II superiori, subtrahes I. Rursus ipsam II partes divide in tres, dabisque duas posteriori margini subtrahendo unam. Hinc compar erit si media interfuerit. Lineas vero iuxta rationem scripturae divides, quia maior scriptura latioribus, minor autem strictioribus lineis indiget».

93 Paris, B.N. lat. 12156, cf. Pl. 4. Sur cette écriture, cf. B. Bischoff, *Medievalische Studien*, I (Stuttgart, 1966), p. 49-63.

présente une mise en page presque exactement conforme aux normes édictées par la note que nous venons de citer.⁹⁴ Plusieurs autres manuscrits copiés à Corbie à cette époque sont de format carré. Nombre de volumes écrits à Reims sous l'épiscopat d'Hincmar présentent aussi cette particularité,⁹⁵ que l'on observe aussi notamment dans des livres sortis du *scriptorium* de Cologne dans la seconde moitié du siècle.⁹⁶ Il serait possible de multiplier les exemples d'ateliers calligraphiques dans lesquels a été cultivé ce goût hérité de l'antiquité pour le format carré. Il a survécu pendant le Xe siècle et le XIe siècle dans quelques endroits, mais sans rencontrer le même succès.

Piqûres

Afin d'assurer la régularité de l'écriture, il fallait tracer des lignes sur le parchemin pour guider le scribe : lignes verticales pour maintenir constante la justification, lignes horizontales pour diriger l'écriture. À l'aide d'une pointe, on ménageait des points de repère avant de régler le parchemin.

Dans certains des plus anciens *codices* sur papyrus, il est possible de discerner des piqûres qui délimitent l'espace à écrire, mais il ne semble pas que le papyrus était réglé.⁹⁷ Une technique qui semble avoir une origine orientale apparaît dans de très anciens *codices* latins comme le recueil d'ouvrages de s. Augustin conservé à Leningrad et qui fut copié en Afrique à la limite des IVe et Ve siècles.⁹⁸ Les piqûres destinées à indiquer l'espacement des lignes sont placées à l'intérieur de la partie destinée à recevoir l'écriture, ce qui les rend pratiquement invisibles après la copie du volume. Un manuscrit copié apparemment à Rome dans la seconde moitié du Ve siècle, le *Codex Medicus* de Virgile, présente cette particularité⁹⁹ de même que le *Codex Bezae* des Évangiles¹⁰⁰ et de nombreux autres *codices* des VIe et VIIe siècles. Dans le cas de textes écrits à deux colonnes, les piqûres pouvaient être faites dans la marge centrale, comme dans un recueil des lettres de s. Cyprien copié en Afrique aux IVe-Ve siècles.¹⁰¹

Cette méthode ancienne a été utilisée encore dans certains centres pendant le VIIIe siècle et même le début du IXe, tout particulièrement dans le Nord et le Nord-Est de la France ou la Germanie.¹⁰² On l'observe dans les manuscrits copiés dans les *scriptoria* de la péninsule ibérique au moins jusque dans la seconde moitié du Xe siècle.¹⁰³

Généralement, les scribes disposaient à plat les feuilles dont ils voulaient tracer la règle, si bien que dans les cahiers terminés et pliés, on ne distingue de marques de piqûres pour indiquer l'emplacement des lignes que dans la marge extérieure des feuillets. Les scribes insulaires, quant à eux, réglaient le parchemin page par page. Ils ménageaient les piqûres, après avoir plié les feuillets destinés à former un cahier, le long de la pliure d'une part, sur le bord

94. Dimensions de la page : 255 x 205 mm, ce qui donne un rapport de 4 à 5. Marges inférieure et extérieure : 51 mm ; marges supérieures comprises entre 30 et 35 mm. La seule dimension qui s'écarte de la règle est celle de la marge intérieure qui mesure 10 mm ou bien 22,5 mm.

95. Le manuscrit 377 de la B.M. de Reims, par exemple, mesure 220 x 220 mm. Marge inférieure : 55-60 mm ; marge extérieure : 50-55 mm ; marge supérieure : 35-40 mm ; marge intérieure : 25-30 mm.

96. *Codex Epistolaris carolinus Österreichische Nationalbibliothek Codex 449*. Einleitung und Beschreibung Fr. Unterkircher (Graz, 1962), p. xx (Codices selecti phototypice impressi... III).

97. F. G. Turner, *Greek Papyri, an Introduction* (Oxford, 1968), p. 14.

98. Leningrad, B. Saltykov-Schedrine, Q v. 1. 3 ; C.L.A., XI, 1613.

99. Florence, B. Laurenziana XXXIX, I, C.L.A., III, **296.

100. Cambridge, Univ. Libr. N. II.41, C.L.A., II, 140.

101. Vatican lat. 10959 (= Milan Ambros. D.519 inf.) Turin F. IV.27, C.L.A., I, p. 18 et IV, 458.

102. L. W. Jones, *Pickings in chins to date and origin, the eighth century* dans *Medievalia et Humanistica* XIV (1962), 15-22, id., *Ancient prickings in eighth-century manuscripts*, dans *Scriptorium*, XV (1961), 14-22.

103. L. W. Jones, *art. cit.* dans *Scriptorium*, XV (1961), p. 15, n. 5. Parmi les manuscrits provenant de San Millán de la Cogolla et actuellement conservés à la Bibliothèque de l'Académie d'Histoire de Madrid que nous avons examinés, six volumes des IXe et Xe siècles présentent des piqûres dans le texte ou entre les colonnes : 26 (IXe s.), 27 (IX-Xe s.), 29 (Xe s.), 31 (IX^e s.), 32 (IX^e s.), 44 (IXe s.).

patia augustus alius annis xliiii. imperavit. Nam omni anni
imperii augusti fuerunt numero lvi. Videmus autem quo
inquadragesimo & primo anno imperii augusti qui post
mortem cleopatrae imperavit. Natus est xps & supavit
idem augustus ex quo natus est xps annos numero quindeci
ecce runt reliqua tempora annorum. Indiem natum est xpi
mannu augusti quadragesimu primum. post mortem cleo
p. tra. anni quadragesima triginta septem menses. Quinq.
unde adimplentur. sexaginta duae ebdomades & dimidia.
quae efficiunt annos. cccc. xxxvii. menses sex. indiem nati
uitatis xpi & manifestat est iustitia aeterna & unctus est
sanctos scorum. id est xps & signat est visio & prophetes & di
missa sunt peccata quae per fidem nominis xpi omnibus
in eum credentibus tribuuntur. Quide est autem quod dicit
signari visum & prophetia quod omnes prophetes punitabant
de pso quod esset venturus & patib. ib. & igitur quod ad im
pletum est pphcia p aduentu eius. ppter hoc signari visione
& pphetiam dicebat. Quod ipse est signaculum omnium
prophetarum adimplens omnia quae retro deo pph. & punit
abunt. Post aduentu eius & passionem eius. iam non visio
neq. proph. & est qui xpm nuntia & e. venturum. Et post
paululum. Videmus inquit quid. illae septem & dime
di. ebdomades. quae sunt subdiuisae in abscisione priorum

extérieur de l'autre. Ainsi, les pages des manuscrits d'origine insulaire ou écrits dans des ateliers influencés par les moines venus des îles britanniques présentent deux rangées verticales de piqûres, l'une à droite et l'autre à gauche du texte écrit.¹⁰⁴ L'influence insulaire se manifeste d'une manière particulièrement évidente dans un groupe de manuscrits de grand luxe exécutés dans l'entourage de Charlemagne. Le plus ancien de ces manuscrits a été copié par le scribe Godescale pour le souverain entre 781 et 783; il semble que le spécimen le plus récent de ce groupe soient les Évangiles de Lorsch, copiés vers 810.¹⁰⁵

Cette technique tomba en désuétude sur le continent dès le début du IX^e siècle et se maintint dans les îles jusqu'à la fin du siècle. On la voit revivre vers le milieu du XII^e siècle aussi bien dans les *scriptoria* du continent que dans ceux des îles et elle subsistera pendant au moins un siècle.¹⁰⁶ Le plus ancien exemple daté avec précision dans l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris est fourni par le ms. lat. 5129 copié entre 1145 et 1153 à Saint-Amand-en-Pévèle. On rencontre le même procédé dans le ms. lat. 1627 provenant de Notre-Dame de Pontlevois et dans le ms. lat. 3853 copié vers 1154, probablement à Saint-Amand. En Italie, les personnages qui ont préparé pour la réglure le ms. lat. 4894 entre 1185 et 1191 ont aussi effectué des piqûres près de la pliure.¹⁰⁷

Réglure

Nous ne conservons pas de traces de réglures dans les codices de papyrus, toutefois, il est possible qu'elles aient été obtenues au moyen de la mine de plomb et que tout vestige ait disparu. C'est ce que laisse peut-être entendre Catulle, dans une phrase au sens assez obscur, lorsqu'il parle d'un livre de vers *directa plumbo*.¹⁰⁸ Quoiqu'il en soit, les plus anciens manuscrits sur parchemin que nous possédons sont tous réglés à la pointe sèche et cet usage persistera aussi longtemps que l'on écrira des livres sur cette matière, bien après la fin du Moyen Âge.

Les méthodes de réglure ont été très variées. On a pu régler à la fois plusieurs feuilles empilées les unes au dessus des autres, ou bien feuille après feuille en faisant reposer la pointe de l'outil utilisé soit sur le côté chair, soit sur le côté poil du parchemin.¹⁰⁹ Si l'on réglait tous les feuillets d'un même cahier à la fois, on pouvait commencer par la feuille extérieure, ou au contraire par celle qui se trouve au milieu du cahier. Dans le premier cas, on peut schématiser ainsi le cahier : > > > > > > < < < < < < <, chaque > représentant un feuillet et le sens de la réglure et le trait vertical, le milieu du cahier. Dans le second cas, on a : < < < < < < > > > > > > >.

Si chaque feuillet d'un quaternion est réglé indépendamment et toujours sur le même côté, c'est-à-dire, normalement, le côté poil, on obtient la figure suivante > < > < > < > < dans le cas, qui est le plus général, où le cahier présente un côté poil à l'extérieur.

Un nombre considérable de variantes est possible, mais ces trois possibilités sont les plus courantes. Pendant plusieurs siècles, ces différentes méthodes ont été employées simultanément. Toutefois la dernière méthode tend à rester la seule employée à partir du milieu du XI^e siècle.

Dans de nombreux manuscrits copiés en Espagne avant le XII^e siècle, une méthode particulière de réglure apparaît. Les feuillets composant le cahier étaient d'abord pliés et réglés

¹⁰⁴ C. L. A., II, p. vi; IV, p. vii; V, p. vi et vii.

¹⁰⁵ C. L. A., VI, p. xxxv. Paris B.N. n.a.l. 1203 (C. L. A., V, 681), Vatican, Palat. lat. 50 + Bucarest, B.N. C. I. W. Brautels, *Das Lorsch-Evangelium*... (München, 1967).

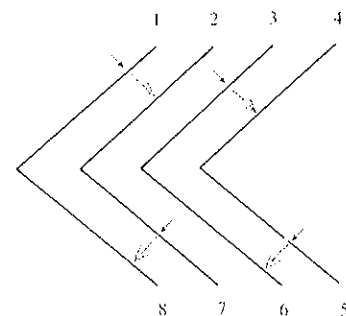
¹⁰⁶ N. R. Ker, *Catalogue of manuscripts containing Anglo-Saxon* (Oxford, 1957), p. xxiv.

¹⁰⁷ J. Vezin, *Les manuscrits datés de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris*, dans *Scriptorium*, XIX (1965), 87.

¹⁰⁸ F. G. Turner, *Greek Manuscripts of the Ancient World* (Oxford, 1971), p. 6.

¹⁰⁹ E. K. Rand, *How many leaves at a time?* dans *Palaeographia latina*, ed. by W. M. Lindsay V (1927), 52-78; id., *A Survey of the Manuscripts of Tours*, Vol. I (Cambridge Mass., 1929), p. 11-18 (Studies in the Script of Tours II), id., *The Earliest Book of Tours* (Cambridge Mass., 1934), p. 87-88; A. A. Lowe, C. L. A., II, p. vi; IV, p. 7-8; I. W. Jones, dans *Miscellanea Giovanni Mercati*, VI (1946), p. 10-12 (Studi e Testi, 126).

ensuite deux à deux de telle sorte que l'outil imprimait sa marque sur les ff. 1, 3, 5 et 7. La pression exercée permettait de laisser une trace sur les ff. 2, 4, 6 et 8.



On peut représenter ainsi cette réglure : > > > > > > >. Lors du colloque de paléographie grecque qui s'est tenu à Paris du 21 au 25 octobre 1974, le R. P. Leroy a montré que ce type était bien connu des scribes grecs. Grâce à M. l'abbé Merlette nous avons pu l'observer dans le manuscrit latin 17625 de la Bibliothèque nationale, recueil de vies de saints et de passions de martyrs du Xe siècle ayant appartenu à Saint-Cornille de Compiègne. Il s'agit d'un cas qui nous paraît réellement exceptionnel en France.

Le plus ancien exemple de manuscrit réglé à la mine de plomb venu à notre connaissance est le manuscrit 22 de la bibliothèque municipale de Tours. Il s'agit d'un très luxueux codex du IX^e siècle, contenant le texte des Évangiles, écrit au moyen de lettres onciales tracées à l'encre d'or.¹¹⁰ Dans le manuscrit latin 259 de la Bibliothèque nationale, un recueil des Évangiles du IX^e siècle, dont la décoration appartient à l'école franco-saxonne, la sanguine a été employée pour calibrer les lettres d'or et pour la réglure de quelques rares feuillets. La mine de plomb a été aussi utilisée pour tracer les lignes dans les canons de concordance qui se trouvent au début d'un recueil des Évangiles copié et décoré dans la région de Trèves à la limite des Xe et XI^e siècles.¹¹¹ Dans un sacramentaire contemporain, copié à l'usage de Saint-Géréon de Cologne, la réglure à la mine de plomb est employée sur deux feuillets munis sur leur autre face de peintures à pleine page.¹¹² La mine servait aussi à guider le travail des peintres, comme on le voit dans les canons d'un autre évangile à peu près contemporain et provenant de la région du Rhin moyen.¹¹³

Il ne s'agit cependant que d'exemples isolés, l'emploi de la réglure à la mine de plomb entre en concurrence avec l'ancien usage seulement au début du XII^e siècle. On peut considérer comme un cas de transition un pontifical à l'usage de l'abbaye de Saint-Géraud d'Aurillac¹¹⁴ qui a été copié entre 1070 et 1135. Ce manuscrit a été réglé à la pointe sèche; cependant, on peut parfois penser que pour faciliter le travail du copiste on a rendu plus visibles les traces de réglure grâce à l'emploi de la mine de plomb, comme il est possible de s'en rendre compte, en

¹¹⁰ E. K. Rand, *A Survey of the Manuscript of Tours*, p. 20 et 120.

¹¹¹ Paris, B.N. lat. 8851. C. Nordenfalk, *Codex Casareus-Usadensis* (Stockholm, 1971), p. 83 et *passim*, Bibliothèque nationale, *Le Livre* (Paris, 1972), n° 637 et 644.

¹¹² Paris, B.N. lat. 817, ff. 36 et 79v. On voit bien la réglure du f. 36 dans P. Bloch et H. Schnitzler, *Die ottonische Kölner Malerschule*, Bd I (Düsseldorf, 1967), p. 110 des planches.

¹¹³ Paris, B.N. lat. 9398. C. Nordenfalk, dans *Kunstchronik* X (1971), 304, 308.

¹¹⁴ Paris, B.N. lat. 944.

particulier, aux ff. 19 et 38v. Il semble que la mine de plomb n'a été employée que sur le côté chair, c'est-à-dire sur le côté où la trace de l'instrument du réglure apparaît en relief. C'est ce qui a déjà été observé dans le manuscrit B.P.L. 2516 de l'Université de Leyde.¹¹⁵

Dans l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris, le plus ancien exemple datable de réglure à la mine de plomb est fourni par le manuscrit lat. 2500 qui provient de Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy et qui a été écrit entre 1113-1124. On observe le même procédé dans les six premiers cahiers du ms. lat. 1873, copié à Landevicille, diocèse de Laon, et qui porte le date du 6 juillet 1114. Avant 1119, les moines de Saint-Amand-en-Pévèle qui ont exécuté le ms. lat. 2012 connaissaient ce procédé qu'ils employaient concurremment avec la réglure à la pointe sèche. Deux autres manuscrits de Notre-Dame de Nogent-sous-Coucy, lat. 2502 et 2900, écrits entre 1120 et 1124, montrent que dans cette région la nouvelle technique avait acquis droit de cité. Elle semble du reste se répandre avec rapidité, sans détrôner cependant complètement l'ancienne méthode.¹¹⁶

À la fin du XIIe siècle, apparaît la réglure tracée à l'encre ordinaire, celle qui servait à écrire. C'est ainsi qu'a procédé à Corbie le scribe Johannes Monoculus dans trois manuscrits copiés en 1164, 1179 et 1183.¹¹⁷ À la fin du XIIe siècle, le moine de Signy, Évrard, a utilisé la réglure à l'encre dans des manuscrits conservés actuellement dans la bibliothèque de Charleville.¹¹⁸ On observe aussi ce procédé dans le manuscrit 114 de Dijon copié à Cîteaux entre 1183 et 1188.¹¹⁹

Plus tard, dans un livre de luxe comme le Psautier de Peterborough, copié dans le sud-est de l'Angleterre vers 1300, on emploie pour la réglure des encres de couleur.¹²⁰ Au XVe siècle prévaut l'habitude de régler les livres à l'encre rose ou violette.

Le parchemin une fois réglé, le scribe pouvait procéder à la transcription du manuscrit. Jusqu'au milieu du XIIIe siècle, dans le monde latin, les copistes écrivaient toujours sur toutes les lignes tracées à leur intention. M. N. R. Ker¹²¹ a eu le mérite d'observer dans plusieurs manuscrits glosés de la Bible remontant à la fin du XIIe siècle que les scribes laissaient sans écriture la première ligne tracée en haut de la page. Il faut attendre cependant la troisième décennie du XIIIe siècle pour observer une pratique comparable dans des manuscrits contenant des textes de nature différente. Aux exemples d'origine anglaise présentés par M. Ker¹²² il est possible d'ajouter le Ms. 5 de la Bibliothèque municipale de Tournai, un psautier glosé copié en 1236¹²³ et le Ms. 61 de la Bibliothèque universitaire de Nimègue, un commentaire de s. Bonaventure sur le second livre des Sentences copié à Paris apparemment au moment où s. Bonaventure a donné des lectures sur les quatre livres des Sentences entre 1250-1253.¹²⁴

De cette manière, le texte apparaissait en quelque sorte placé à l'intérieur d'un cadre. Du reste, dès le XIIIe siècle, mais surtout aux siècles suivants, dans nombre de manuscrits,

115 G. J. Lefmuck, *Six feuillets d'un homéliaire de la première moitié du XIe siècle à la bibliothèque de l'Université de Leyde*, dans *Scriptorium*, IV (1950), 97.

116 J. Vezin, *Les manuscrits datés de l'ancien fonds latin de la Bibliothèque nationale de Paris*, dans *Scriptorium*, XIX (1965), 86-87.

117 Paris, B.N. lat. 11575-11576, 11700, 16943.

118 Charleville, B.M., mss. 158, 196², 202¹³.

119 J. Vezin, *Une reliure cistercienne du XIIe siècle ... dans Reliure, brochure, dorure* (décembre 1970), 31.

120 Bruxelles, Bibl. royale ms. 9961-62. Bibliothèque nationale, *La librairie de Charles V* (Paris, 1968), n° 126, pl. IV.

121 N. R. Ker, *From "above top line" to "below top line": a change in scribal practice*, dans *Celtica*, V (1960), 13-16.

122 British Museum, Royal 9 B.v., *Somme des Sentences* de Guillaume d'Auxerre datée de 1231, British Museum, Cotton Vespasian A. xvi, recueil d'annales écrit vers 1236.

123 *Manuscrits datés conservés en Belgique*, to I, 819-1400 ... sous la direction de François Masai et M. Wittek (Bruxelles-Gand, 1968), p. 21, pl. 30, 31.

124 G. J. Lefmuck, *Manuscrits datés conservés dans les Pays-Bas ... I ...*, p. 113, pl. 129.

on se contentait de tracer un cadre rectangulaire à la pointe sèche, à la mine ou à l'encre, à l'intérieur duquel le scribe écrivait.

La copie et la décoration du livre une fois terminées, il fallait collationner le volume, en vue de sa reliure. Afin d'assurer le bon ordre des cahiers, les scribes numérotaient ceux-ci. Les cahiers des manuscrits latins les plus anciens parvenus jusqu'à nous sont signés au moyen de chiffres romains tracés dans l'angle inférieur droit de la dernière page. Parfois, dès la fin du Ve siècle, les chiffres peuvent être remplacés par les lettres de l'alphabet. Ils sont généralement précédés de la lettre *q* pour « quaternio » abrégé de diverses manières.¹²⁵ Ce n'est guère qu'aux VIIe et VIIIe siècles que la signature se déplace vers le centre de la marge inférieure, bien que, exceptionnellement, on trouve des signatures au milieu de cette marge dans le manuscrit latin 2235 de la Bibliothèque nationale dont l'écriture appartient au VIe siècle¹²⁶ et dans un fragment bilingue, gothique et latin, des épîtres de s. Paul qui remonte à la fin du Ve siècle.¹²⁷

Dans certains manuscrits latins très anciens la signature est placée dans l'angle gauche, en haut de la première page du cahier.¹²⁸ Au Xe siècle et pendant les siècles suivants, il n'est pas exceptionnel de rencontrer des manuscrits dont les cahiers sont signés au milieu de la marge inférieure de la première page. Parfois, la signature était répétée sur la dernière page, comme on le voit en particulier dans des manuscrits copiés par Adémar de Chabannes au début du XIe siècle : Paris, Bibl. nat. lat. 2400 et 2469.

À cette numérotation des cahiers au moyen des chiffres romains ou des lettres de l'alphabet, s'est ajouté un autre système de repérage, la réclame, qui consiste à écrire en bas de la dernière page d'un cahier les premiers mots du cahier suivant. À notre connaissance, le plus ancien exemple de cette méthode peut être observé dans le manuscrit 50 de la bibliothèque municipale de Laon, qui remonte à la seconde moitié du VIIIe siècle. À la fin de plusieurs cahiers, des notes tironiennes indiquent le premier mot du cahier suivant.¹²⁹ E. K. Rand a relevé la présence de réclames dans un manuscrit du IXe siècle qui a appartenu à l'abbaye de Marmoutiers près de Tours mais n'y a pas été écrit.¹³⁰

Un second manuscrit copié au IXe siècle possède des réclames, ainsi que nous l'avons amplement communiqué M. Diaz y Diaz. Il s'agit d'un recueil de mélanges conservé dans la Cathédrale de Léon et qui provient d'une bibliothèque de Cordoue.¹³¹ Pendant le siècle suivant, les manuscrits d'origine espagnole pourvus de réclames se multiplient. À partir de l'année 945, nous avons la chance de posséder un certain nombre de manuscrits datés pourvus de réclames.¹³²

En Italie, aussi, l'emploi des réclames est précoce. E. A. Lowe en signale dans un missel copié en écriture bénéventaine qu'il date des Xe-XIe siècles. Deux autres manuscrits en écriture bénéventaine datés des environs de 1059 et de 1087 contiennent également des réclames ainsi qu'un registre du pape Jean VIII copié avec la même écriture dans la seconde moitié du XIe siècle.¹³³ Plusieurs manuscrits du XIe siècle copiés en Italie et conservés à la Bibliothèque nationale de Paris présentent aussi des réclames.

125 E. Chatelain, *Uncials scriptura codicum latinorum. Explanatio tabularum* (Paris, 1902), p. 1, 24, 40, 72.

E. A. Lowe, *Palaeographical Papers* (1907-1963) Vol. I (Oxford, 1972), p. 202 et 271-2.

126 *C. L. A.*, V, 543.

127 Wolfenbüttel, Weiss. 64: *C. L. A.*, IX, 1388.

128 Les plus anciens manuscrits grecs sont signés dans l'angle supérieur droit de la première page; plus tard, on répète ce numéro à la fin du cahier, ou encore on le met au centre de la marge supérieure du début. Cf. R. Devreesse, *op. cit.*, p. 21.

129 *C. L. A.*, VI, 763.

130 Londres, British Museum, Egerton 604. E. K.

Rand, *A Survey of the manuscripts of Tours*, Vol. I, Text (Cambridge Mass., 1929), p. 20.

131 Léon, Archivo Catedral 22. M. Diaz y Diaz, *El manuscrito 22 de la catedral de León*, dans *Archivos Leoneses* 45-46 (1969), 133-168.

132 J. Vezin, *Observations sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins dans Bibliothèque de l'École des Chartes* CXXV (1967), 5-33.

133 E. A. Lowe, *The Bénéventan Script* (Oxford, 1914), p. 292, D. Lohrmann, *Das Register Papsi Johannes VIII ...* (Tübingen, 1968), p. 7, 66 (Bibliothek des deutschen historischen Instituts in Rom, XXX).

En France, c'est dans le sud-ouest que se répand d'abord cet usage. Le manuscrit latin 7927 de la Bibliothèque nationale, un Virgile, copié au Xe siècle dans cette région et qui appartenait au moins dès le XIIIe siècle à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, reste un cas isolé. Il en va tout autrement dans la seconde moitié du XIe siècle. Les manuscrits à réclames se multiplient à Moissac dès le dernier quart de ce siècle.¹³⁴ L'influence des *scriptoria* d'outre Pyrénées semble ici bien évidente.

Pendant le XIIe siècle, l'usage des réclames se répand dans toute la France puis en Angleterre¹³⁵ et en Allemagne et il est général dans le monde latin au XIIIe siècle.¹³⁶

Les réclames sont tracées horizontalement dans la marge inférieure de la dernière page du cahier, souvent si près du bord qu'elles ont pu disparaître sous le couteau du relieur. Il semble que les scribes espagnols aient innové en écrivant des réclames verticalement, près de la pliure, mais toujours dans la partie inférieure de la page. De nombreuses réclames sont ainsi tracées de première main dans le Ms. 1187 de la Biblioteca Nacional de Madrid, qui contient «la gran conquista de Ultramar», chronique des croisades en version castillane qui fut écrite, semble-t-il, sur l'ordre du roi Sanche IV de Castille (1284-1295). Cette copie a été effectuée dans l'atelier de la cour royale de Castille à la fin du XIIIe ou au début du XIVe siècle.¹³⁷ En Italie, les réclames verticales sont fréquentes, mais, d'après les premiers sondages que nous avons effectué, pas avant la seconde moitié du XVe siècle. Les scribes des autres régions du monde latin adoptent aussi cette manière de faire, ainsi, du reste, que les copistes grecs de la Renaissance.¹³⁸

Le manuscrit était désormais terminé. Les scribes pouvaient remettre ses feuillets au relieur afin de coudre les différents cahiers le composant et de le doter d'une couverture modeste ou somptueuse suivant les ressources du propriétaire et aussi en tenant compte du texte contenu dans le volume.

LA RELIURE*

Ce n'est que depuis une époque relativement récente que les érudits s'intéressent à la réalisation de la reliure des manuscrits. Il y a environ trente ans, l'aspect esthétique de celles-ci préoccupait presque exclusivement les historiens de cette technique qui a produit, il est vrai, tant de chefs d'œuvre. Puis on s'est avisé qu'un nombre assez important de manuscrits du haut Moyen Âge conservaient encore leur reliure d'origine.¹³⁹ Ce résultat était obtenu par l'étude attentive des

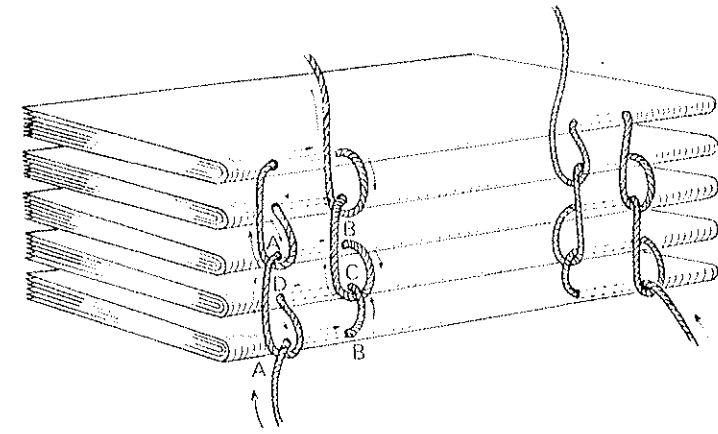


Fig. 1

méthodes employées pour coudre les cahiers et pour réaliser la couverture des volumes. Nous exposerons ici brièvement les principaux résultats acquis dans ce domaine par les savants au cours des années récentes, en laissant de côté toutefois ce qui concerne les reliures précieuses dont l'étude concerne plutôt les arts somptuaires que la codicologie proprement dite.¹⁴⁰

Nous avons déjà eu l'occasion de parler du texte grec de l'évangile selon s. Jean copié sur papyrus et conservé par la fondation Bodmer¹⁴¹ qui remonte à la fin du second siècle de notre ère. Bien que ce volume soit actuellement dépourvu de sa reliure, on peut se rendre nettement compte de la technique employée pour coudre ses cahiers, technique dite à deux aiguilles de fil. Afin de réaliser cette couture, on procédait de la manière suivante (cf. fig. 1) : on perceait en tête et en queue de chaque cahier deux trous éloignés de quelques centimètres. L'artisan faisait pénétrer son fil dans le premier cahier à partir de l'extérieur par le trou A ; il le faisait ensuite sortir en B, entrer dans le second cahier en C et sortir en D. Le fil était alors passé sous A avant de pénétrer dans le troisième cahier, formant ainsi une chaînette. Les deux séries de coutures, en tête et en queue, étaient exécutées exactement de la même manière.

Cette méthode antique est encore employée de nos jours en Éthiopie. Elle était connue en Occident pendant le haut Moyen Âge ; c'est, en effet, de cette manière qu'ont été cousus les cahiers d'un manuscrit de l'évangile selon s. Jean découvert en 1105 dans la tombe de s. Cuthbert. Ce petit volume est écrit au moyen de l'onziale si caractéristique employée au temps de l'abbé Ceolfrid (690-716) dans les monastères northumbriens de Jarrow et Wearmouth.¹⁴² Le trésor du Dom de Fulda conserve un autre exemple occidental de cette technique dans un recueil des Évangiles copié, au moins en partie, par le scribe irlandais Cadmag dans la première moitié du VIIIe siècle et qui fut apporté sur le Continent par s. Boniface.¹⁴³ Ces manuscrits latins

134 J. Dufour, *La bibliothèque et le scriptorium de Moissac* (Genève-Paris, 1972), p. 40-41. M. Dufour, parlant du ms. Nouv. acq. lat. 2017 qui a appartenu à Cluny, et-ait pu conclure que les réclames étaient connues à Cluny à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe siècle. En réalité ce volume, comme le montre bien son écriture, a été copié en Italie.

135 N. R. Ker, *English Manuscripts in the Century after the Norman Conquest* (Oxford, 1960), p. 50, id., *Catalogue of Manuscripts containing Anglo-Saxon* (Oxford, 1957), p. xi, 27, 276.

136 B. Bischoff, *Paläographie dans Deutsche Philologie im Latein*, herausgegeben von W. Stammer (Berlin, 1952), p. 386.

137 J. Dominguez Bordona, *Manuscriptos con punturas*, t. I, n° 529, id., *Códices minúsculos*, p. 89, 192 et pl. 4, *La France de saint Louis. Septième centenaire de la mort de s. Louis. Exposition...* (Paris, 1970-1971), n° 180.

138 R. Devresse, *op. cit.*, p. 21.

* Les dessins illustrant cette section ont été réalisés par l'atelier de restauration de la Bibliothèque nationale.

139 K. Christ, *Karolingische Bibliotheksbücherei*, dans *Festschrift Georg Leyh 1877-1937* (Leipzig, 1937), p. 90. 104 a ouvert la voie à l'étude de la technique des reliures du haut Moyen Âge, il a été suivi par A. Th. F. Heinz, *Über Heft- und Bindeweisen von Handschriften aus der Karolingerzeit*, dans *Archiv für Buchkunde*, XXXVIII (1938), 33-38; G. Kattermann, *Die karolingischen Reichsmann-Buchbinden und die Technik des frühmittelalterlichen Einbandes*, dans *Archiv für Buchkunde*, XXXIX (1939), 17-20, 5 fig. h.t. et 31-32; B. Van Regemorter, *Evolution de la technique de la reliure du VIIIe au XIe siècle, principalement d'après les manuscrits d'au-delà du verre et de Troves*, dans *Scriptorium*, II (1948), 275-285, 4 pl. h.t.; id., *Le codex relié depuis son origine jusqu'au haut Moyen Âge*, dans *Le Moyen Âge*, LXI (1955), 1-26; G. Pollard, *The construction of English Twelfth-Century Bindings*, dans *The Library*, 5^e série, Vol. XVII (1962), 1-22, id., *Describing Medieval Bookbindings*, dans *Medieval Learning and Literature. Essays presented to R. W. Hunt*, ed. J. J. Alexander and M. T. Gibson (Oxford, 1976), p. 50-65.

140. Un ouvrage récent étudie les reliures précieuses antérieures au XIIIe siècle. Fr. Steenbock, *Der Kirchliche Prachtband im frühen Mittelalter* (Berlin, 1965).

141 V. Martin, *Papyrus Bodmer II. Évangile de Jean chap. 1-14*, (Cologny-Genève, 1956), p. 12-15.

142 Dublin, Stonyhurst College Library. R. Powell.

étude la reliure de ce manuscrit dans C. F. Battiscombe, *The relics of Saint Cuthbert* (Oxford, 1956), p. 362-374, pl. XXIII, T. J. Brown, *The Stonyhurst Gospel of Saint John, complete facsimile edition* (Oxford, 1969) (Roxburghe Club), F. A. Lowe, *C.L.S.*, II, 260.

143 Fulda, Cod. Bonif. III. B. Van Regemorter.

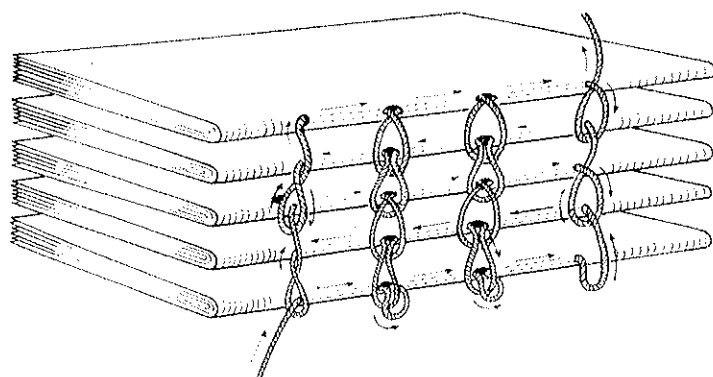


Fig. 2

cousus à deux aiguillées de fil sont des exemples isolés, provenant d'autre part d'une même partie du monde latin; nous ne pouvons pas cependant nous empêcher de penser que cette technique, si bien attestée en Égypte pendant les premiers siècles de notre ère à cause de conditions de conservation particulièrement favorables dues au climat, a pu être connue dans tout le monde romain et avoir survécu jusqu'au VIII^e siècle.

Un mode de couture apparenté au précédent est la couture à un fil dont la fig. 2 permet de comprendre l'économie. Il est resté en faveur dans la partie orientale du bassin Méditerranéen, en particulier chez les relieurs byzantins et arméniens.¹⁴⁴

À l'exception de la reliure de l'évangile de s. Cuthbert et du «Cadmug codex», les plus anciennes reliures latines que nous connaissons diffèrent sur un point essentiel des reliures orientales. La couture des cahiers est pratiquée sur doubles nerfs.¹⁴⁵ Les témoins parvenus jusqu'à nous montrent que dès le VIII^e siècle, de nombreuses méthodes ont été employées pour fixer les doubles nerfs aux ais de bois qui protégeaient les volumes.¹⁴⁶ Décrire ces différentes techniques dépasserait le cadre de notre étude. L'important, pensons nous, est que l'on sache bien que des tentatives multiples et diverses ont été faites à l'époque carolingienne pour assurer la cohésion entre les ais et le corps de l'ouvrage. Aussi, toutes les fois que cela est possible, est-il de la plus grande importance de noter, en particulier, la manière dont les nerfs sont fixés aux ais dans les reliures antérieures au XII^e siècle.

La technique qui a prévalu, au point que certains auteurs ont pu penser qu'elle était seule en usage à l'époque carolingienne, consistait à utiliser des ais de bois de chêne, le plus souvent, de châtaigner, de hêtre ou d'autres essences, épais d'un centimètre environ et taillés à angles vifs. Le relieur perceait à travers l'ais, à une certaine distance du dos, deux trous verticaux AA' et BB' pour le passage de chaque double nerf (cf. fig. 3). Il réunissait ces deux trous sur

¹⁴⁴ La reliure des manuscrits de s. Cuthbert et de s. Boniface, dans *Scriptorium*, III (1949), 45-51, E. A. Lowe, C.L.A., VIII, 1198.

¹⁴⁵ B. Van Regemortel, La reliure des manuscrits grecs, dans *Scriptorium*, VIII (1954), 3-23, pl. 10-13, id., La reliure byzantine (Avant-propos par Jean Irigoin), dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXXVI (1967), 99-142, 20 pl. h.t.

¹⁴⁶ Nous ne citerons ici que pour mémoire les très rares reliures de cuir souple remontant à l'époque carolingienne qui ont été décrites par B. Van Regemortel, Évolution de la technique de la reliure, dans *Scriptorium*, II (1948), 283-284, pl. XXII, id., La reliure souple des manuscrits carolingiens de Fulda, dans *Scriptorium*, XI (1957), 249-257, 1 pl. h.t.

¹⁴⁷ B. Van Regemortel, Évolution de la technique de la reliure, dans *Scriptorium*, II (1948), 276-277.

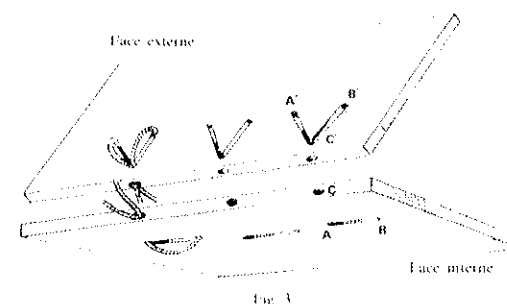


Fig. 3

la face interne par une rainure creusée de A à B. Un trou foré obliquement à partir du chant de l'ais en C débouchait sur la face externe au point C' qui était uni à A et à B' par deux rainures.

L'artisan prenait alors un nerf formé d'une ficelle de chanvre ou d'un lacet de cuir auquel il avait donné une section arrondie et le pliait en deux. Il introduisait en A et B les deux extrémités de cette ficelle ou de ce lacet et les faisait sortir en A' et en B'. La partie médiane de ce double nerf était logée dans la rainure AB. Les deux extrémités étant réunies entraient en C' pour sortir en C; les deux parties du nerf allant de A' à C' et de B' à C' étaient placées dans les rainures creusées à cet effet. Ensuite, prenant ce premier ais comme base de couture, le relieur fixait les extrémités de chaque double nerf à un support que l'on peut considérer comme l'ancêtre de nos cousoirs.¹⁴⁷

Les nerfs une fois mis en place, le relieur procédait à la couture des cahiers en faisant pénétrer son fil par un trou situé entre l'extrémité du cahier et le premier double nerf. Le fil entraînait ce cahier (cf. fig. 4), sortait à la hauteur du premier double nerf, décrivait une boucle autour de chaque nerf, rentrait dans le cahier jusqu'au double nerf suivant. L'opération se renouvelait autant de fois qu'il y avait de doubles nerfs, puis le fil sortait du cahier par un trou percé entre le dernier double nerf et la seconde extrémité du cahier pour passer dans le cahier suivant. À chaque changement de cahier, le relieur faisait passer le fil sous celui du cahier précédent, ce qui formait une chaînette en tête et en queue.

Après l'achèvement de la couture, on procédait à la fixation du second ais: celui-ci étant préparé exactement de la même manière que le premier (cf. fig. 3). Les deux extrémités de chaque nerf suivaient un trajet exactement inverse de celui qu'elles avaient parcouru dans le premier ais, entrant en C, passant ensuite de C' en A' et B' pour sortir en A et B sur la face interne. Les deux extrémités du double nerf étaient alors nouées solidement et couchées dans la rainure AB. Parfois, des fiches de bois enfoncées en A et en B assuraient une plus grande solidité à la fixation.

Afin de consolider le dos en tête et en queue, on cousait deux pattes de renforcement, pièces de cuir aussi larges que le dos et longues de plusieurs centimètres qui dépassaient le plus souvent les deux extrémités du dos. On cousait aussi deux tranche-fils qui consistaient parfois en une simple chaînette de fils de couleur;¹⁴⁸ elles pouvaient aussi être réalisées sur base d'un nerf simple ou, ce que nous avons le plus fréquemment observé jusqu'à présent, sur base d'un double nerf fixé aux angles des ais (cf. fig. 5).

¹⁴⁷ B. Van Regemortel se refuse à parler de cousoir avant le XI^e siècle, époque à partir de laquelle les cahiers sont cousus avant fixation des nerfs à l'un et l'autre plat. C'est à notre avis une conception un peu étroite de cet instrument. Les essais de couture effectués à l'atelier de

restauration de la Bibliothèque nationale ont montré qu'il était nécessaire d'utiliser un support qui, quelle que soit sa nature, formait avec le premier ais un ensemble que l'on doit considérer comme un cousoir rudimentaire.

¹⁴⁸ A. Th. E. Heuz, art. cit.

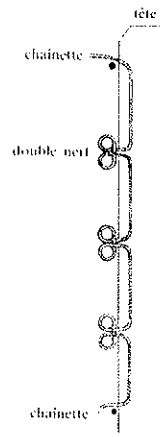


Fig. 4

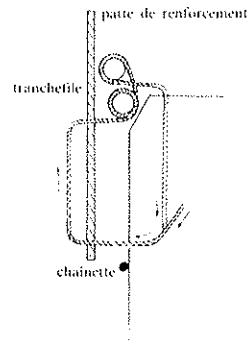


Fig. 5

L'assemblage des ais et des cahiers formait dès lors un bloc compact d'où rien ne dépassait. En particulier, les reliures jusqu'au XIII^e ou au XIV^e siècle ne présentent pas de chasses. Les ais sont taillés exactement aux dimensions des cahiers. L'opération suivante consistait à couvrir le volume au moyen d'un cuir épais que l'âge a généralement rendu grisâtre et pelucheux. Il faudrait des analyses de laboratoire extrêmement délicates pour déterminer la nature de ces peaux qui doivent provenir généralement de cerfs, de daims ou de chevreuils, comme l'indiquent plusieurs textes médiévaux.¹⁴⁹

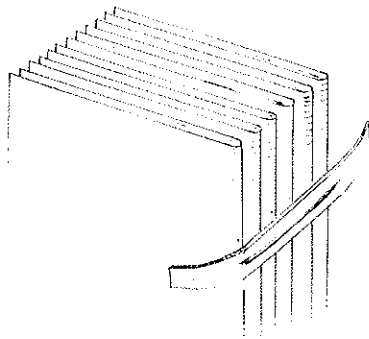


Fig. 6

¹⁴⁹ F. Lesne, *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*, t. IV, *Les livres, «scriptoria» et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle* (Lille, 1938), p. 374-375 publie plusieurs textes relatifs au cuir employé pour couvrir les livres pendant le haut Moyen Âge.

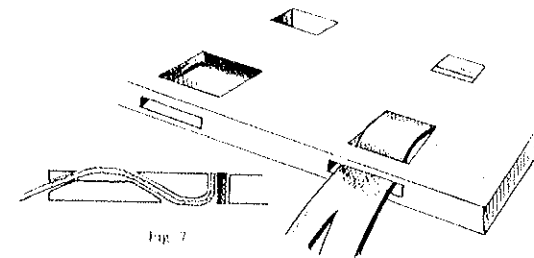


Fig. 7

Le cuir de couverture était taillé un peu à la manière dont les écoliers découpent de nos jours le papier destiné à protéger leurs livres scolaires. Dans les manuscrits les plus anciens, les gardes de parchemin étaient collées sur les contreplats avant la couverture. Toutefois, dès le IX^e siècle, la coutume s'est instaurée de coller les gardes après la couverture, ce qui permettait de masquer les remplis peu esthétiques. Le cuir de couverture était collé sur toute la surface des ais; les remplis étaient également collés. Seul, le dos restait libre, de telle sorte que les nerfs, pourtant saillants, n'apparaissent pas à l'extérieur. On a pris l'habitude de laisser dépasser en tête et en queue du dos une languette de cuir que l'on cousait, souvent avec des fils de plusieurs couleurs, à la patte de renforcement. Des fermoirs fixés à de solides courroies de cuir venaient parachever la reliure. Quant au titre de l'œuvre contenue dans le volume, il était fréquemment écrit à l'encre le long du dos.

Cette technique et les variantes qui en dérivent ont été employées jusqu'au XI^e siècle inclusivement. À cette époque, plusieurs modifications apparaissent dans l'art du relieur. La plus importante est relative à la fixation des ais. La couture est désormais effectuée indépendamment du premier ais. Les extrémités des doubles nerfs sont libres de chaque côté du bloc formé par les cahiers et sont attachées aux deux ais après achèvement de la couture. Il existe quelques manuscrits dans lesquels les ais sont préparés suivant la technique décrite ci-dessus, mais les extrémités des doubles nerfs sont nouées dans les rainures AB (cf. fig. 3) aussi bien à l'intérieur du premier plat que du second.

Toutefois, dès le XI^e siècle, apparaît un mode de couture qui connaîtra un grand succès pendant tout le reste du Moyen Âge; il s'agit de la couture sur nerfs fendus. Les doubles nerfs formés d'une ficelle ou d'un lacet de cuir de section arrondie sont remplacés par une lanière de cuir large d'un centimètre environ fendue dans le sens de la longueur sur sa partie corres-

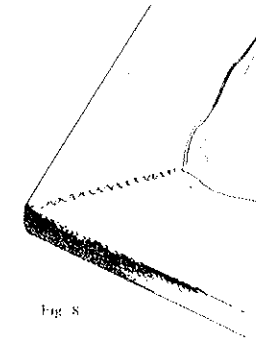


Fig. 8

pendant au dos du volume (cf. fig. 6). Les cahiers pouvaient donc être cousus comme précédemment. La forme et les dimensions des extrémités de la courroie nécessitaient de percer dans le chant des aîs des orifices rectangulaires pour les faire pénétrer. On les logeait ensuite dans des rainures creusées sur les deux faces de l'aîs perpendiculairement au dos. Un coin de bois assurait la fixation de ces lanières (cf. fig. 7).

Une modification de détail apparaît au XI^e siècle, semble-t-il, dans la manière de fixer les angles des remplis : le cuir, taillé en biseau, est soigneusement cousu (cf. fig. 8).

Un système complexe, mais très solide, de couverture des livres est attesté dès la fin du XI^e siècle dans l'abbaye de Saint-Serge d'Angers¹⁵⁰ et sera employé pendant les siècles suivants.¹⁵¹ Une fois les cahiers cousus sur nerfs fendus, et assujettis aux aîs, le relieur couvrait le dos et l'ensemble des plats ou seulement une partie des plats avec une peau très mince. Sur cette reliure ou cette demi-reliure, il ajustait une feuille de cuir solide et épais dont les deux extrémités étaient terminées par un repli soigneusement cousu afin d'emboîter les côtés des plats opposés au dos du volume, exactement comme nous le faisons actuellement avec une liseuse. Le cuir débordait souvent le long des tranches supérieure et inférieure de manière à former une sorte d'enveloppe. Des boulons de bronze ou de cuivre, souvent ciselés, renforçaient la fixation du cuir sur les plats et protégeaient ceux-ci des frottements.

Ce type de reliure qui a été employé dans un établissement monastique comme Saint-Serge d'Angers semble avoir été particulièrement apprécié par les cisterciens. Berthe Van Regemorter a observé son emploi à Clairmarais et à Clairvaux. Nous l'avons rencontré aussi sur des manuscrits de la bibliothèque municipale de Charleville provenant de Signy et sur ceux de la bibliothèque de Laon qui sont originaires de Vauclair.

Les modifications subies par la reliure dans la suite du Moyen Âge porteront essentiellement sur des points de détail : multiplication du nombre des nerfs, apparition des chasses, amincissement progressif des aîs dont les bords seront de plus en plus chanfreinés ou arrondis, emploi des claies de parchemin et des nerfs pincés, peinture, dorure et ciselure des tranches.

La plupart des reliures du haut Moyen Âge couvrant des livres d'usage courant ne sont pas ornées. On a cependant relevé sur quelques dizaines d'entre elles qui remontent aux VIII^e, IX^e et Xe siècles une décoration formée de petits fers estampés à froid.¹⁵² Ces petits fers dessinent de simples cercles, des petites rosaces, des palmettes, des entrelacs; parfois, ils sont monétiformes. Ils sont disposés sur les plats suivant un tracé géométrique indiqué par des traits déterminant des figures élémentaires : rectangles, losanges, triangles. Parfois, les lignes tracées pour guider la disposition des petits fers dessinent une croix.¹⁵³ — Cf. Pl. 5-10.

Ce mode de décoration semble être tombé en désuétude au cours du Xe et du XI^e siècle. Pour cette époque, M. Otto Mazal cite seulement deux reliures ornées de petits fers estampés

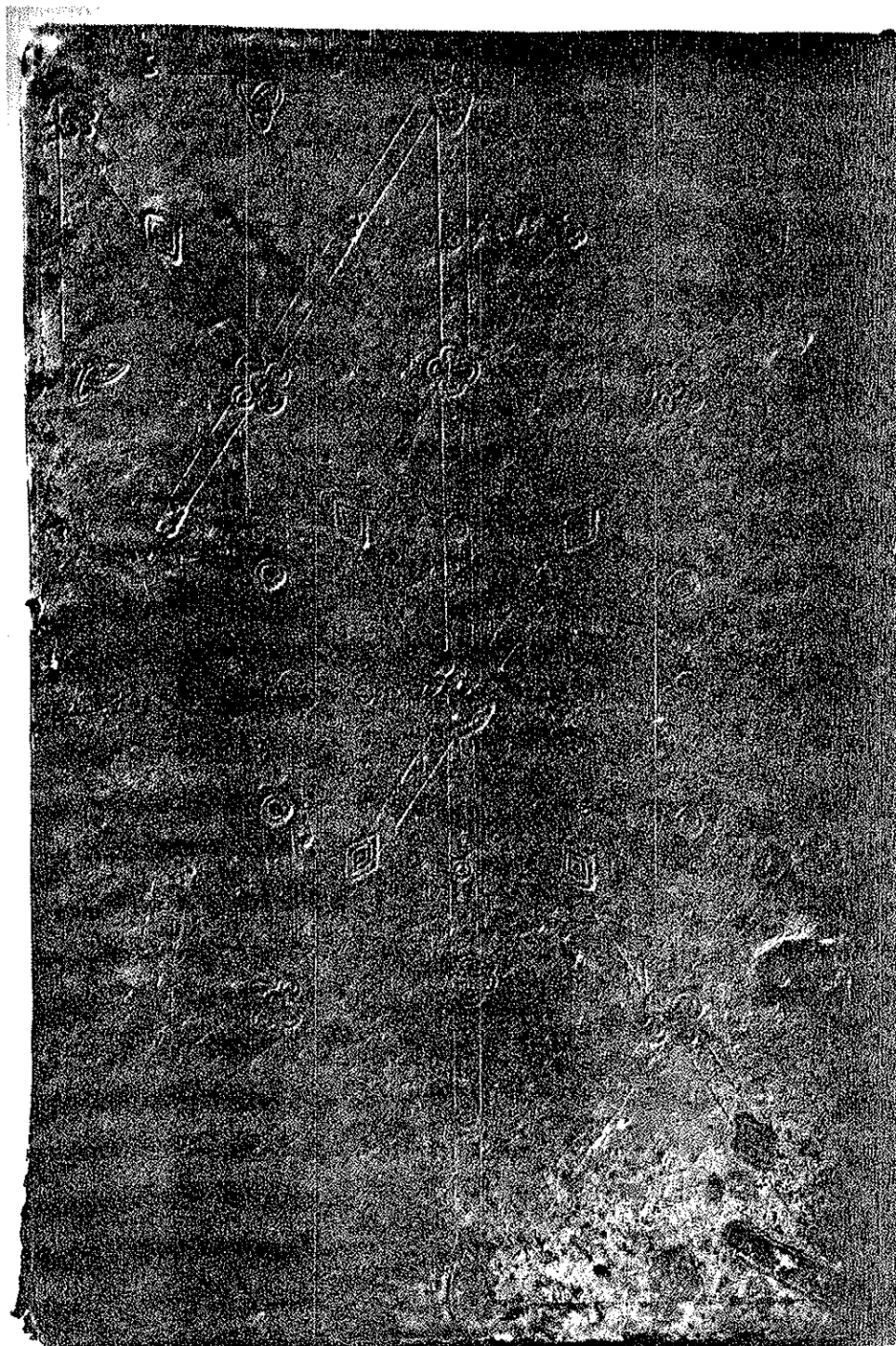
¹⁵⁰ Angers, Bibliothèque municipale, mss. 6 (3), 156 (148), 158 (150), 293 (284).

¹⁵¹ B. Van Regemorter, *Évolution de la technique de la reliure* ..., dans *Scriptorium*, II (1948), 283, id., *La reliure des manuscrits de Clairmarais aux XI^e-XIII^e siècles*, dans *Scriptorium*, V (1951), 99-100; J. Vezin, *Une reliure cistercienne du XI^e siècle (Bibliothèque municipale de Saint-Omer, 137)*, dans *Revue de la Reliure-Boiellerie-Dorure, la revue du façonnage*, 80^e année (décembre 1970), 31-35, 9 figs.

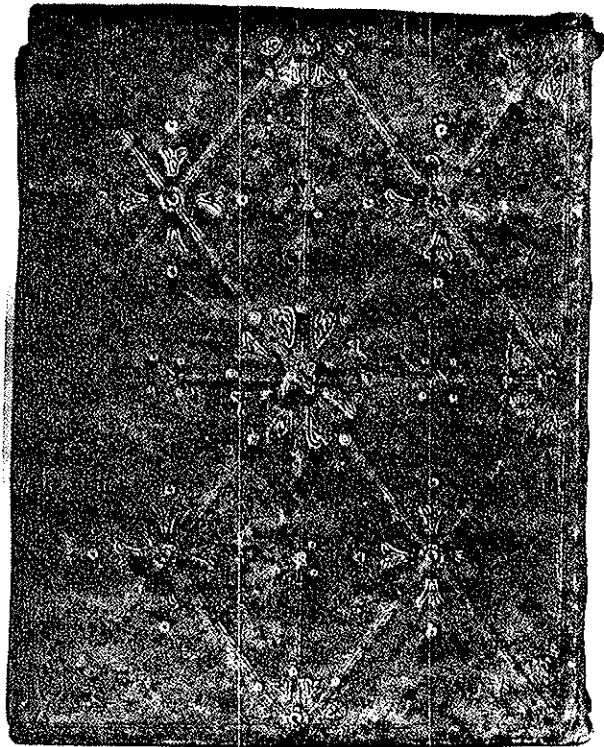
¹⁵² H. Endres, *Ein Lederband mit Flechtwerkstempeln in Blinddruck aus dem 9. Jahrhundert*, dans *Archiv für Buchdruck*, XXXVI (1936), 65-67, pl. 155, 156; K. Christ, art. cit.; G. D. Hobson, *Some Early Bindings and Binder's Tools*, dans *The Library*, 4^e série, XIX (1938), 202-249; Fr. Unterkircher, *Die karolingi-*

schen Salzburger Einbände in der Oesterreichischen Nationalbibliothek in Wien, dans *Libri*, V (1954), 42-53, 7 pl. h. t., E. Kyriak, *Vorgotische verzierte Einbände der Landesbibliothek Karlsruhe*, dans *Gutenberg-Jahrbuch* (1961), 277-281, 2 pl.; id., *Vorgotische verzierte Einbände der Stiftsbibliothek St. Gallen*, dans *Gutenberg-Jahrbuch* (1966), 321-329, 6 pl.; J. Vezin, *Les reliures carolingiennes de cuir à décor estampé de la Bibliothèque nationale de Paris*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* ..., CXXVIII (1970), 81-113, 5 pl. h. t., 1 dépliant.

¹⁵³ B. Bischoff, *Kreuz und Buch im Frühmittelalter und in den ersten Jahrhunderten der spanischen Reconquista*, dans *Bibliotheca docet, Festschrift für Carl Wehner* (Amsterdam, 1963), article publié à nouveau dans B. Bischoff, *Mittelalterliche Studien*, Bd II (Stuttgart, 1967), p. 284-303.



Pl. 5 Paris, B.N., ms. lat. 11611, premier plat. Actes du concile de Chalcédoine, IX^e siècle, origine inconnue, a appartenu à l'abbaye de Corbie. Reliure carolingienne (Réduit.)



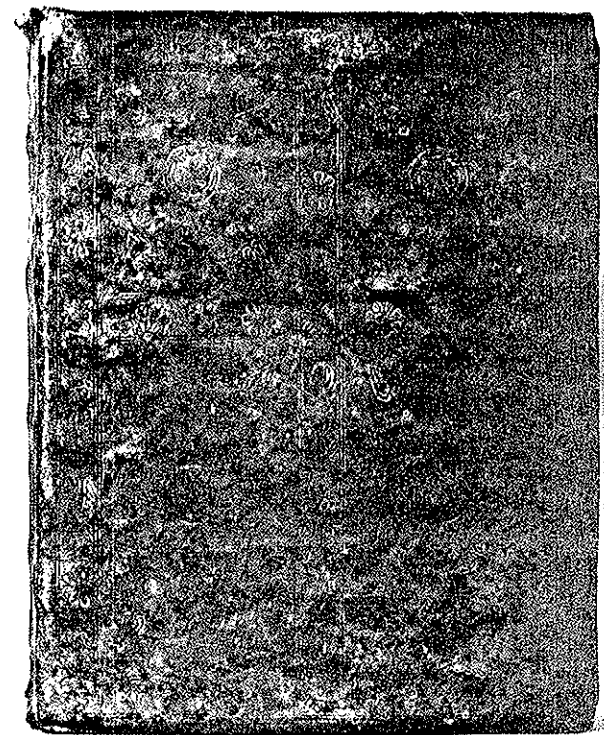
Pl. 6. Paris, B.N., ms. lat. 12051, second plat. Sacramentaire de Corbie, copié et relié à Corbie au IX^e siècle (Dimensions réelles : 32 x 25 cm.)

à froid.¹⁵⁴ Nous pouvons ajouter à sa trop courte liste la reliure du manuscrit 820 (736) de la bibliothèque municipale d'Angers. Ce volume contient la vie de s. Maieul par Syrus et les miracles de l'abbé de Cluny, qui mourut, nous le savons, en 994. En tête, a été ajouté un ternion contenant un «Sermo domni abbatis Odilonis» dont l'écriture, bien que d'un module plus petit, semble contemporaine de celle du reste du manuscrit. La couture et la fixation des doubles nerfs sont tout à fait conformes à la technique carolingienne que nous venons d'exposer aux p. 39-41. Les deux plats de ce volume sont décorés d'un semis de rosaces et de fleurons estampés à froid (cf. Pl. 11).

Au XII^e siècle, apparaît un type nouveau de reliure décorée de petits fers estampés à froid.¹⁵⁵ L'aspect du cuir, déjà, distingue ces reliures des précédentes, il apparaît, en effet, de couleur marron, rouge ou jaune. Le décor peut être simplement géométrique ou bien former

¹⁵⁴ O. Mazal, *La reliure au Moyen Âge*, dans *Libri laborum. Cinq mille ans d'art du livre...* (Bruxelles, 1973), p. 336.

¹⁵⁵ De nombreuses publications sont consacrées aux reliures de ce type; les citer toutes ici serait trop long. Deux articles donnent la liste des manuscrits couverts de



Pl. 7. Paris, B.N., ms. lat. 12051, premier plat

une architecture parfois compliquée. Les contours sont tracés à l'aide de filets poussés à froid ou par la juxtaposition de petits fers semblables. Ces fers sont de formes beaucoup plus variées que pendant l'époque précédente; ils peuvent être rectangulaire, carrés, triangulaires, circulaires, ovales, en amande. Certains ne sont que les éléments d'un décor complexe formé par la juxtaposition de plusieurs fers différents. C'est ainsi que sur les plats de plusieurs reliures de cette époque, on a pu figurer une église d'assez vastes dimensions.¹⁵⁶

Sur les fers sont gravés des rosaces, des palmettes, comme à l'époque précédente, mais aussi des animaux fantastiques, des personnages mythologiques, des guerriers, des évêques, des souverains, le roi David jouant de la harpe, les apôtres Pierre et Paul. Le nombre et la variété des sujets représentés sont considérables et reflètent la complexité de l'iconographie du XII^e siècle.

«reliures romanes». G. D. Hobson, *Further Notes on Romanesque Bindings*, dans *The Library*, 4^e série, XV (1934), 161-211, 8 pl. b et c, 1; Kyriakos, *Byzantine decorated bookbinding*, dans *Bücherblatt für den Deutschen Buchhandel*

Frankfurter Ausgabe, Nr. 49 (22 juin 1971), Aus dem Antiquariat Nr. 6, p. A. 245-248.

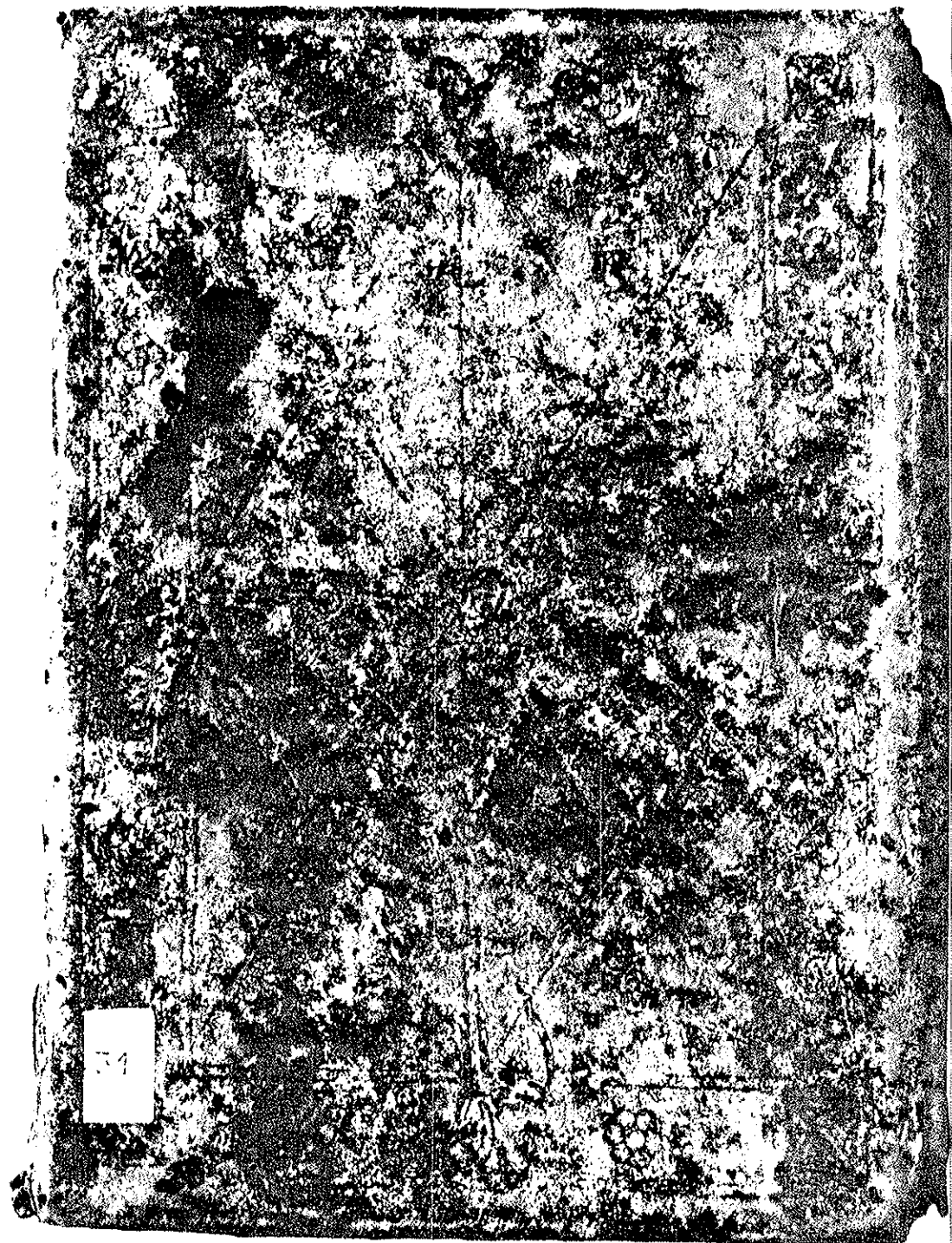
¹⁵⁶ J.-M. Passola, *Trésors de la papauté médiévale*, dans *Bücherblatt für den Deutschen Buchhandel* (Vich, 1968), p. 52-53.



Pl. 8 Valenciennes, Bibl. municipale, ms. 518, second plat. «Martinellus», écriture du IX^e siècle apparentée à celle de Tours; a appartenu à Saint-Amand. Reliure carolingienne

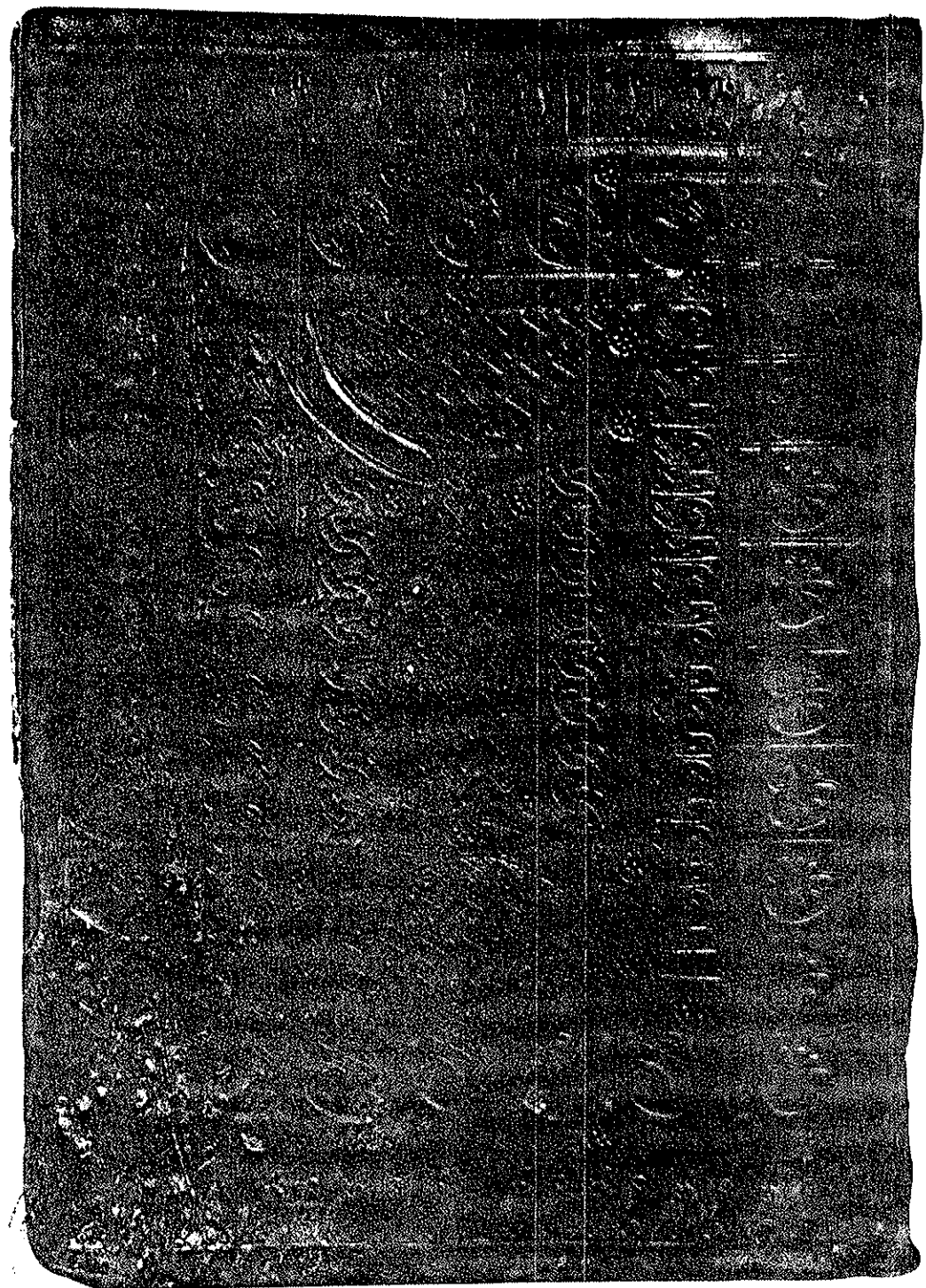


Pl. 9 Valenciennes, Bibl. municipale, ms. 518, premier plat



Pl. 11. Angers, Bibl. municipale, ms 820. Recueil consacré à saint Maucé, XI^e siècle, lieu de copie et de reliure inconnu, a appartenu à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers.

Pl. 10. Valenciennes, Bibl. municipale, ms 51, premier plat. Pseudo-Jérôme sur le Cantique des Cantiques, IX^e siècle. Provient de Saint-Amand. Reliure carolingienne.



MANUSCRITS LATINS PENDANT LE HAUT MOYEN ÂGE

Un des ornements les plus caractéristiques de ces reliures est un entrelac inspiré de modèles orientaux introduit par l'intermédiaire de l'Espagne musulmane,¹⁵⁷ décor qui persiste jusqu'au XVI^e siècle en Italie et en Espagne (cf. Pl. 12).

Parmi les manuscrits décorés de cette manière, se détachent un certain nombre de volumes ornés dans des ateliers, parisiens vraisemblablement, qui ont travaillé notamment pour le prince Henri, fils du roi de France Louis VI le Gros. Ce grand personnage entra d'abord comme moine sous la direction de s. Bernard à Clairvaux en 1145. Élu évêque de Beauvais en 1149, il devint archevêque de Reims en 1163 et mourut en 1175. Resté très attaché à la grande abbaye cistercienne, il lui légua plusieurs volumes de sa bibliothèque personnelle.¹⁵⁸

Une fois reliés et dotés d'inscriptions indiquant la nature des textes qu'ils renfermaient, les manuscrits pouvaient prendre place dans les coffres ou les armoires des monastères ou des chapitres qui en avaient commandé la réalisation.¹⁵⁹ Désormais, leur histoire se confond avec celle des collections successives auxquelles ils appartiennent avant de parvenir, le plus souvent, sur les rayons des bibliothèques publiques, quand ils ont pu échapper aux multiples causes de destructions qui les ont menacés au cours des siècles.

¹⁵⁷ Th. C. Petersen, *Early Islamic Bookbindings and their Coptic relations*, dans *Ars Orientalis* 1 (1954), p. 48-50.

¹⁵⁸ Sur les reliures du prince Henri et sur celles qui leur sont apparentées, on trouvera les indications bibliographiques essentielles dans L. Guizard, *Note sur trois manuscrits des lettres d'Yves de Chartres conservés à la bibliothèque de l'Université de Montpellier*, dans *Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen* (Paris, 1951), p. 307-312, F. Geldner, *Ein*

unbekannter Einband des «Ersten Buchbinders des Prinzen Heinrich von Frankreich» (Paris, 12. Juli), dans *Archiv für Geschichte des Buchwesens*, VIII (1967), 533-544, 4 figs.

¹⁵⁹ Sur la conservation des livres dans les bibliothèques médiévales, on consulte toujours avec fruit l'ouvrage de J. W. Clark, *The Care of Books. An Essay on the Development of Libraries and Bindings, from the Earliest Times to the End of the Eighteenth Century* (Cambridge, 1901).

